

UN
MILLIER
DE TIMBRES
A GAGNER !
(VOIR PAGE 10)

GAZETTE

PHILATÉLIQUE

ISSN 0293 - 4132

ST VALENTIN : VOYAGE AU CŒUR DE LA PHILATÉLIE !

GOOD BYE, BEPTOM...



**FAITES CONNAISSANCE
AVEC... LE SERVICE
DES BUREAUX TEMPORAIRES**

**NOUVEAU :
LA PAGE
DES JEUNES**

TÉLÉCARTES 5 : PUBLIQUES OU PAS ?

PUBLICATION DE L'UNION DES PHILATÉLISTES DES PTT
PARUTION TRIMESTRIELLE - N° 58 - JANVIER 95

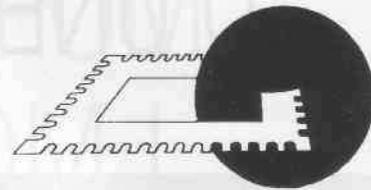


En couverture : timbre "Champs-Élysées" et vignette attenante, en vente dans tous les bureaux de poste dès le 2 janvier.

En quatrième de couverture : carte postale "Père Noël" éditée par le service cartophilie de l'Union des Philatélistes des PTT, en vente 28 F les dix auprès de Michel Bablot, 142 avenue Charles de Gaulle, 33520 Bruges, ou sur minitel 3614 Tatou puis Phibal.

GAZETTE PHILATELIQUE

**PUBLICATION
TRIMESTRIELLE DE
L'UNION DES PHILATELISTES
DES PTT**



n° 58

JANV. 1995

MERCI !

Vous avez été très nombreux à nous manifester votre satisfaction face à l'évolution que nous avons voulu donner à la Gazette Philatélique dans son numéro précédent. Renée Aubry, par exemple, écrit : "Oui, la nouvelle Gazette est bien plus attrayante, bonne présentation, plus claire et plus riche. Félicitations et surtout continuez !". Louis Fighiera commente : "L'évolution de la Gazette était nécessaire, les nouvelles rubriques sont intéressantes. Tous mes encouragements !". Roger Chirol, quant à lui, ajoute : "Bravo pour votre revue très sympa !". Merci aussi à Pierre Jullien, du Monde des Philatélistes, et Benoit Gervais, de l'Echo de la Timbrologie, dont les compliments sur la Gazette, lors d'une rencontre au Salon du Timbre, nous sont allés droit au cœur.

Le jeu-concours a également reçu un accueil au-delà de toutes nos espérances. A l'heure où nous écrivons ces lignes (25 octobre), nous avons déjà réceptionné 130 bulletins-réponse. Et ce n'est pas fini !

La Gazette va s'efforcer dans les mois qui viennent de poursuivre dans cette voie, même si ses moyens modestes et une conception basée sur le bénévolat lui imposent de limiter ses ambitions...

Pour vous remercier de vos encouragements, nous vous offrons dans ce numéro 4 pages de plus. Et encore des rubriques nouvelles : une page "jeunes", que nous avons essayé de rendre différente de tout ce qui se fait ailleurs, une rubrique "télécartes" pour laquelle nous avons une forte demande, et bien d'autres choses encore, que nous vous laissons découvrir !

Continuez à nous écrire, à proposer des rubriques, des articles, des idées. Toutes vos lettres sont lues avec attention.

Enfin, toute l'équipe de la Gazette Philatélique profite de cette tribune pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 1995.

La rédaction

SOMMAIRE

	Pages
L'éditorial	4
Good bye Beptom	5
Initiation :	
la fabrication du timbre	6-7
St-Valentin :	
La Poste au cœur !	8-9
St Valentin : les cartes tendres ...	10
NOTRE GRAND JEU : UN MILLIER DE TIMBRES A GAGNER ! ...	10
Les nouveautés du trimestre ..	11
Faites connaissance avec le Service des Bureaux Temporaires	12-13
A propos de l'UPU	14
Naissance de l'UIPPT	15
Les chemins de la découverte 15	
Télécartes 5 :	
publiques ou pas ?	16
La page des jeunes	17
Le Salon du Timbre	18
Opinion libre	19
Cachets de direction	
et faux timbres	19
Les mots croisés	20
La bande dessinée	21
Les brèves et les P.A	22

Revue trimestrielle éditée par l'Union des Philatélistes des PTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris, téléphone (1) 40 07 00 09, télécopie (1) 40 07 01 14.

Directeur de la publication : Jean-François Logette. **Fondateur** : Jean-François Gleizes. **Ancien rédacteur en chef** : Gaston Sagot.

Rédacteur en chef : François Mennessiez, BP 448, 37304 Joué les Tours Cedex, tél. : 47 67 46 88.

Secrétariat de rédaction : Lucie Vaurabourg - Gérard Chauveau - Michel Liflard.

Rédacteur en chef technique : Gérard Miguel. **Diffusion** : René Barrière.

Composition et impression : Imprimerie Ménard, 17 chemin de Fages, 31400 Toulouse.

Abonnement : 1 an : 30 F - 2 ans : 60 F. Anciens numéros : 15 F l'exemplaire. Bulletin d'abonnement en page 20.

Dépôt légal : janvier 1995. La Gazette Philatélique est membre de l'Association de la Presse Philatélique Francophone.

La « Gazette Philatélique » n'est pas responsable des textes et illustrations publiés, qui engagent leurs seuls auteurs. La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord par écrit du directeur de la publication.

D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE



Une année qui vient de s'achever, une autre qui commence, et, tradition oblige, le moment de dresser un court bilan de ce qui a été fait et envisager les perspectives pour les douze mois qui s'annoncent.

1994 restera une année philatélique intéressante, avec des timbres-poste de France de qualité et des sujets très diversifiés, des actions très sensibilisatrices en faveur du développement de la

philatélie, et enfin un premier Salon Européen des Loisirs du Timbre qui, à travers son originalité de conception et sa ligne novatrice, aura été une superbe réussite.

Pour l'Union des Philatélistes des PTT, 1994 fut d'abord l'année de la relance d'un plan jeunes, nouveau dans son concept et destiné à convaincre plutôt qu'éduquer. Cette année qui vient de s'achever aura été aussi celle de la création de l'Union Internationale des Philatélistes des Postes et Télécommunications, une association universelle qui a pour mission de créer une dynamique destinée à réunir tous les postiers et télécommunicants de notre planète s'intéressant aux timbres-poste, à la carte postale ou à la télécarte. La première présidence de cette Union Internationale a été confiée à la Belgique, et le secrétariat général à la France, autant de gages de sécurité pour une extension de cet organisme qui rassemble déjà des pays forts en philatélie.

1995 est l'année de la concrétisation des projets lancés en 1994, et celle où il conviendra

de faire le point, peut-être réaménager les règlements de l'UPPTT, une commission y réfléchit, et enfin réaliser l'opération d'un temps fort de la vie de notre association, l'Assemblée Générale Nationale organisée cette année à Lacanau (Gironde) par le groupe de l'Union des Philatélistes des PTT d'Aquitaine.

Formulons le vœu que tout ce qu'entreprendra l'Union des Philatélistes des PTT en 1995 soit une réussite et puisse apporter à chacun de nos adhérents, car tel est notre but, une assistance, un conseil, une aide et un réseau d'amis qui pourront lui permettre de satisfaire sa passion de collectionneur.

A l'aube de cette année nouvelle, je souhaite également à nos lecteurs que 1995 soit une année de satisfaction et de réussite pour eux-mêmes et leur entourage.

Le président général de l'UPPTT,
Jean-François Logette

BEAUX SOUVENIRS PREMIER JOUR !

Pour la sortie du carnet "Personnages Célèbres du cinéma", du timbre-Simenon et du bloc "Salon du Timbre", l'UPPTT a proposé tout un ensemble de luxueux souvenirs Premier Jour :

- Carnet personnages célèbres : jeu de 6 enveloppes ou cartes 1^{er} Jour (110 F le jeu) ; enveloppe grand format "carnet" (70 F) ; encart de luxe avec carnet et les 6 timbres séparés (115 F).

- Timbre Simenon : jeu de 3 enveloppes ou cartes 1^{er} Jour Belgique, Suisse et France (50 F le jeu) ; enveloppe grand format avec les 3 timbres + une oblitération exceptionnelle (65 F) ; encart de luxe avec les 3 timbres + une oblitération exceptionnelle (75 F).

- Bloc "Salon du Timbre" : jeu de 2 enveloppes ou cartes 1^{er} Jour (50 F le jeu) ; enveloppe grand format (60 F) ; encart de prestige avec 2 blocs et 2 cachets différents (85 F).

Tous ces beaux souvenirs peuvent être commandés à l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris, ou par minitel 3614 Tatou puis Phibal.

LA GAZETTE PERD DEUX AMIS

Joseph Suzat, vice-président et fondateur du groupe UPPTT Loire, nous a quittés en juillet. Homme de grand cœur, dévoué, aimable, il aimait rendre service, et laisse un grand vide.

René Laborde, auteur de l'appel à témoins lancé dans la Gazette de juillet, est brutalement décédé durant l'été. Adhérent du groupe UPPTT Rhône-Alpes, il était l'auteur de nombreux articles philatéliques érudits.

A la famille de nos deux amis, la Gazette présente ses sentiments de sympathie attristés.

GOOD EVENING ATPOM, GOOD BYE BEPTOM !

L'année 1994 vient de s'achever à jamais et aux douze coups de minuit du 31 décembre de feu l'année passée, le Bureau d'Études des Postes et Télécommunications d'Outre-Mer, appelé plus communément BEPTOM, a été dissous juridiquement par un décret en Conseil d'État. Le BEPTOM et à travers lui son "bras séculier" l'Agence des Timbres-Poste d'Outre-Mer (ATPOM), qui a fait rêver des milliers de philatélistes du monde entier pendant des décennies, a donc fermé définitivement ses portes.

Certes, la décision politique était à l'ordre du jour depuis déjà quelques années, mais elle laisse un goût d'amertume dans la bouche des collectionneurs amateurs de pays francophones, de territoires lointains ou d'anciennes possessions et colonies devenues indépendants mais qui continuaient par l'intermédiaire du BEPTOM et de l'ATPOM d'alimenter le marché français.

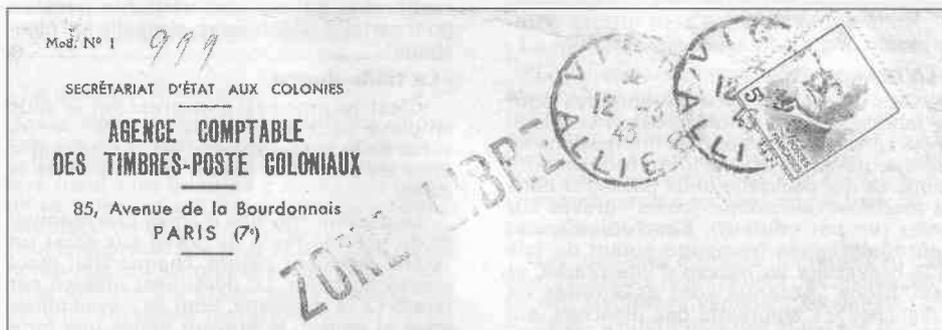
Désormais et à compter du 1er janvier 1995, les timbres-poste des Territoires d'Outre-Mer (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Wallis et Futuna, Terres Australes et Antarctiques Françaises) sont traités selon le dispositif suivant :

- la commercialisation des émissions est assurée par correspondance par le Service Philatélique de La Poste, de la rue François Bonvin ;

- la vente au guichet est confiée à la Délégation de La Poste de l'Île-de-France, qui a souhaité provisoirement maintenir le site de la rue La Bourdonnais en place pour une période de six mois. Au-delà du 1er juillet 1995, le site de commercialisation au guichet reste à définir, et le choix entre Paris Louvre, les Bureaux Temporaires, le Musée de la Poste ou un autre site n'a pas encore été arrêté ;

- la définition des programmes philatéliques pour chacun des territoires sera prise en coordination par l'État, une cellule "T.O.M." créée au sein du Ministère chargé des Postes et Télécommunications, et l'Office ou le Service du Territoire concerné.

On peut donc considérer que l'amatour de figurines des Territoires d'Outre-Mer ne sera pas lésé et pourra continuer à s'approvisionner régulièrement en timbres-poste de ces contrées



Un document rare : une lettre en provenance de l'Agence Comptable des Timbres-Postes Coloniaux, durant l'Occupation allemande.

lointaines, après un temps d'adaptation généré par le changement de tutelle.

Mais au fait, l'ATPOM et le BEPTOM venaient d'où ? L'ATPOM était plus ancienne que le BEPTOM, lui-même héritier de ce que l'on appelait en 1956 l'Office Administratif Central des Postes et Télécommunications d'Outre-Mer, un office fort qui trouvait son assise juridique très ancienne puisque remontant à des textes tels que l'arrêté du 27 Prairial an IX !

L'ATPOM, créée à la fin du XIX^{ème} siècle, doit toute son organisation à un décret du 23 mars 1901 qui définit les conditions de fonctionnement de ce que l'on appelait alors l'Agence Comptable des Timbres-Poste Coloniaux. Cet établissement fonctionnera sans problème pendant 55 ans. C'est le décret du 3 décembre 1956 qui consommera sa chute et générera en 1957 l'intégration de sa comptabilité à celle de l'Office Central puis en 1961 au Beptom.

1956 sera la clé de voûte de la construction de l'Outre-Mer en matière de timbres-poste mais aussi la mort lente d'une prospérité. Tous les agents du BEPTOM et de l'ATPOM connaissaient l'importance que représentait ce décret de 1956, lui-même inspiré par la loi-cadre du 23 juin 1956 instituant la décolonisation. 1956 était partout présent, à tel point que les quatre chiffres du digicode d'accès de la porte de feu du BEPTOM étaient 1,9,5,6 !

L'ATPOM, ce n'était pas seulement les timbres-poste des Territoires d'Outre-Mer, c'était aussi la possibilité d'acheter pour les collectionneurs français, à leur valeur faciale, les figurines de nos amis de l'Afrique francophone, mais aussi celles des pays du Maghreb, et

d'un pays considéré comme très bien collectionné en métropole : le Vanuatu (anciennement Nouvelles-Hébrides). La Poste ayant accepté de ne commercialiser que les T.O.M., les collectionneurs de ces pays vont subir des augmentations sensibles de ces émissions, car les négociants répercuteront très certainement leur marge et la TVA, et il est à prévoir que les pays considérés enregisteront des pertes de recettes philatéliques importantes.

Le service "Nouveautés" de l'Union des Philatélistes des PTT, directement concerné par la disparition de l'ATPOM et de ses émissions philatéliques, sera attentif à l'évolution de la commercialisation pratiquée par La Poste et par le négoce afin de pouvoir maintenir, pour l'adhérent à notre association, des coûts à un juste niveau. Aucune rupture d'approvisionnement n'aura bien sûr lieu pour ceux qui sont habituellement réservataires auprès de notre service "Nouveautés".

J.-F.L.

LE BEPTOM, DERNIER ACTE

L'UPPTT propose un jeu de 3 enveloppes comportant les 3 dernières oblitérations commémoratives délivrées par le Beptom, qui a disparu le 31 décembre. Le jeu de 3 oblitérations, sur timbres de Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et la Polynésie Française, utilisées lors du Salon du Timbre, est proposé au prix de 45 F : UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris, ou par minitel 3614 code Tatou puis Phibal.

LA FABRICATION DU TIMBRE-POSTE

Nous poursuivons notre initiation à la philatélie, entamée dans le numéro précédent de la "Gazette Philatélique", en examinant cette fois successivement les modes d'impression, le support et les encres de nos chères vignettes.

MODES D'IMPRESSION

Nous avons recensé sept modes d'impression. Mais il en existe d'autres !

- La typographie.

C'est le premier procédé employé pour la fabrication des timbres-poste français. Il a été surtout utilisé pour les impressions en une seule couleur, parfois en deux couleurs, ce qui nécessite deux passages dans la machine, donc deux "coins" gravés sur acier (un par couleur). Ces "coins" sont reproduits après trempage autant de fois que nécessaire au moyen d'une presse, et les "blocs" obtenus sont assemblés en "planches". L'empreinte des planches, qui reproduit fidèlement le coin initial, est obtenue par galvanoplastie, et c'est ce "galvano" qui sert à l'impression. L'encre est déposée sur les reliefs comme pour un vulgaire tampon de caoutchouc. On comprend

mettent aux spécialistes de retrouver la place du timbre dans la planche. Cette recherche, qui est une véritable passion pour certains philatélistes, s'appelle le "planchage".

- La taille-douce.

C'est le procédé d'impression le plus employé pour les timbres français. A l'inverse de la typographie, c'est l'encre restée dans les creux (ou tailles) qui imprimera le sujet.

Le graveur travaille d'après une maquette de grande taille. Il grave sur acier un "coin" grandeur nature, chaque trait étant creusé au burin. Le dessin est inversé par rapport à la maquette. Pour ce travail minutieux et délicat, le graveur utilise une forte loupe binoculaire. La moindre maladresse est irréparable et tout le travail est à recommencer ! Le coin est durci au trempage. Il est reporté sur un cylindre en acier doux, la "molette", qui, trempée à son tour, servira à reporter l'empreinte sur la planche autant de fois que nécessaire.

En cours de travail, le graveur tire des "épreuves d'artiste" qui lui permettent de contrôler le degré d'achèvement de son poinçon. Ces épreuves sont estampillées par l'Atelier du

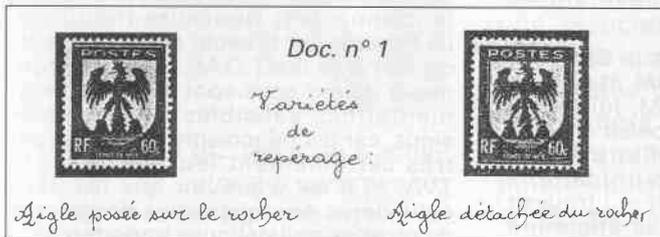
imprimés en taille-douce sont indiquées les références des machines utilisées : T.D. 3 - 11 signifie que la planche a été imprimée par la rotative "trois couleurs" n° 11; T.D. 6 - 3 signifie de même que la planche a été imprimée par la rotative "six couleurs" n° 3 (doc. n° 4).



Doc. n° 4

- L'héliogravure.

C'est un procédé dérivé de la taille-douce. Les éléments imprimants sont réalisés en creux par photogravure avec une trame. La profondeur des tailles conditionne la quantité d'encre absorbée par le papier, donc l'intensité de l'impression. Les timbres en héliogravure (doc. n° 5) sont souvent un festival de couleurs pour les yeux !



qu'en deux couleurs, le repérage n'est pas toujours parfait, et qu'on obtient des "variétés" plus ou moins constantes (doc. n° 1).

- La lithographie.

Le procédé lithographique utilise le même principe d'encre des reliefs, mais au lieu de graver un "coin" d'acier au burin, on dessine sur une pierre calcaire polie, à grain très fin (pierre lithographique), au moyen d'une encre grasse ou d'un crayon gras. On obtient les creux en attaquant la pierre avec une solution d'acide azotique. Les parties protégées par le crayon restent en relief. On tire sur un papier spécial "à reporter" autant d'épreuves qu'il en faut pour constituer la planche et on les reporte sur une autre pierre.

Etant donné la fragilité du papier, il fallait, quand ce procédé aujourd'hui tombé en désuétude était utilisé, constituer des blocs de 15 timbres qu'on reportait à nouveau vingt fois pour obtenir la planche de 300. Les timbres français dit "de Bordeaux" (1870-1871) sont lithographiés (doc. n° 2). L'usure rapide de la planche nécessitait son remplacement fréquent; aussi la qualité des figurines et leur netteté ne sont pas parfaites, et les imperfections ont donné naissance à des variétés constantes qui per-



Doc. n° 2

Timbre-Poste (doc. n° 3).



Doc. n° 3

La planche, à son tour, est chromée pour le tirage à plat. Pour l'utilisation sur rotative, la molette est reportée sur un cylindre de laiton pour constituer la planche de timbres. Le cylindre est alors chromé pour être plus résistant.

L'impression en taille-douce en plusieurs couleurs nécessite un rouleau "toueur" par couleur. Chacun de ces rouleaux en matière plastique est découpé à la main pour ne laisser en relief que les seules parties destinées à recevoir l'encre.

Après encrage, le cylindre d'impression est essuyé et c'est l'encre restée dans les tailles qui imprimera le papier légèrement humidifié, pour que le rouleau presseur le refoule au fond des tailles, d'où cette impression de léger relief qui donne à la taille-douce son aspect si agréable.

En marge des planches de timbres



Doc. n° 5

- L'offset.

C'est un procédé où les éléments imprimants et les éléments non imprimants sont sur le même plan. Le principe repose sur l'antagonisme de l'eau et des corps gras : l'encre (grasse) est déposée sur les parties à reproduire et repoussée ailleurs par l'humidité entretenue à la surface du support imprimant. C'est un procédé relativement récent pour les timbres français, puisque le premier timbre imprimé ainsi fut celui consacré au Millénaire de l'Avènement d'Hugues Capet, en 1987 (doc. n° 6).



Doc. n° 6

- La combinaison offset-taille-douce.

Ce procédé, également très récent sur les timbres français (le premier fut le bloc-feuillet "PhilexFrance 1989"), consiste à marier les deux modes d'impression. Les feuilles, tout d'abord tirées sur la presse offset, sont placées en pile sur la presse taille-douce. Le repérage parfait des deux impressions constitue la difficulté de cette impression mixte. Le perforage est assuré en fin d'opération.

- La gravure sur bois.

Le bois utilisé est généralement le buis. La gravure est exécutée sur le bois de bout (perpendiculairement aux fibres). Malgré la dureté du bois, l'impression est médiocre.

LE SUPPORT DU TIMBRE-POSTE

- Le papier.

Le papier utilisé pour la fabrication des timbres se présente sous divers aspects : le support peut être mince ou épais. Pour un même timbre, on peut trouver deux sortes de supports, ce qui permet de distinguer les différents tirages (exemple, le timbre Clément Ader). Il existe même des timbres imprimés sur papier très mince à l'aspect huileux. Pendant les périodes de guerre ou d'après-guerre, on a utilisé des papiers de qualité médiocre, donnant des impressions peu nettes, qu'on distingue sous la dénomination G.C. (grande consommation). Avec le papier mince, l'impression du timbre transparait souvent au verso; avec le papier neutre, il n'y a pas de réaction lors d'un passage aux rayons ultra-violet.

Les papiers actuels sont blanchis par un azurant incorporé à la pâte au moment de la fabrication. Ils réagissent en bleu aux rayons U.V.

- Les filigranes.

Pour éviter les contrefaçons, certains papiers présentent un amincissement de la pâte ayant la forme d'un dessin ou d'un monogramme, qu'on décèle parfois (mais difficilement) par transparence, et qui apparaît nettement si on pose le timbre dans un petit godet à fond noir et qu'on le recouvre avec quelques gouttes de benzine rectifiée. Après évaporation de la benzine, cette opération ne laisse généralement aucune trace. On doit tout de même se méfier : certaines encres étant solubles dans la benzine, les couleurs du timbre peuvent se trouver altérées.

Les timbres français n'ont pas été imprimés sur papier filigrané. On trouve cependant un filigrane sur la marge de certains timbres réalisés sur papier "Japon" (type Iris ou Pétain).

- Autres protections.

Certains pays incorporent des fragments de fils de soie à la pâte à papier pour la fabrication de leurs timbres, également pour éviter les contrefaçons. Dans le même but, certains supports de timbres sont en papier traité. Ainsi les timbres de France avant 1876 (type Cérés ou "Napoléon III", ainsi que le type "Sage") étaient tous recouverts d'un vernis de sûreté qui rendait visible tout grattage, même léger. De même, le timbre type "Sage" n° 101 Yvert possède au verso un quadrillage de vernis. Les timbres d'Alsace-Lorraine et le timbre de 50 F Aviation (Poste Aérienne Yvert n° 15) sont imprimés sur papier burelé très difficile à imiter.

- Autres matières.

On trouve des timbres imprimés sur des billets de banque démonétisés ou sur des fragments de cartes d'état-major (cela est visible au verso)... Certains pays, tels que le Cameroun ou l'URSS, ont imprimé des timbres sur des métaux (or, argent, aluminium). Il existe enfin des timbres dits "en trois dimensions", qui sont imprimés sur un revêtement plastique à facettes multiples, ce qui donne au sujet une impression saisissante de relief !

LE VERSO DU TIMBRE

- La gomme.

Les timbres sont généralement imprimés sur du papier gommé pour en faciliter l'utilisation. Aussi un timbre neuf qui a été lavé (neuf sans gomme) a perdu une partie de sa valeur et est moins apprécié. Même une trace de charnière au dos d'un timbre neuf le déprécie aux yeux et dans l'esprit de nombreux collectionneurs. Cependant certains timbres (de Chine, par exemple) ont été émis sur papier non gommé.

Deux sortes de gommes ont été employées pour les timbres modernes de France : l'une dite gomme "métropolitaine", d'aspect brillant, revêtait presque tous les timbres; l'autre dite "tropicale" parce qu'elle résistait mieux à l'humidité atmosphérique, était réservée aux timbres des départements d'Outre-Mer et, pour la France, aux roulettes de distributeurs. Cette gomme, plus mate, se reconnaissait facilement. Il semble qu'elle ait été abandonnée à la fin des années 1970.

En 1990 sont apparus en France des timbres d'usage courant autocollants : le verso de ces timbres est revêtu d'un gommage adhésif, ce qui évite d'avoir à humecter le timbre. Mais cela rend impossible la conservation de ce timbre en dehors de son support, et très difficile le décollage des timbres oblitérés !

- Les chiffres de contrôle.

Ils se rencontrent au verso de certains timbres étrangers. En France, les timbres de distributeurs (roulettes de 1000), non dentelés sur les côtés, ont d'abord été numérotés au verso de 10 en 10 sur la gomme. En mars 1986, cette numérotation a été modifiée : les numéros rouges ont des caractères différents, et sont apposés désormais de cinq en cinq (doc. n° 7).



Doc. n° 7

- Les autres inscriptions.

L'envers des timbres peut présenter également une publicité commerciale ou postale, une surtaxe et même (on l'a vu au Portugal !) une prière en latin ou un fragment de poème.

Enfin, signalons deux impressions accidentelles au dos des timbres. L'une se produit quand une feuille imprimée au recto passe accidentellement une seconde fois dans la machine et se trouve imprimée à nouveau au verso. Les deux impressions

sont à l'endroit et cette anomalie est appelée "recto et verso".

L'autre se produit quand le cylindre tourne à vide et se trouve lui-même imprimé. Il décharge alors son encre fraîche sur le verso des autres pages jusqu'à épuisement. On a alors un "recto-verso".

Ces deux anomalies sont généralement éliminées au contrôle de fabrication : elles sont très rares et recherchées.

LES ENCRE

- La monochromie.

Les premiers timbres étaient imprimés d'une seule couleur, souvent sur du papier teinté. La recharge des encres des machines donnait souvent lieu à des variétés de teintes parfois considérables. Ces différences se retrouvent sur les timbres étrangers comme sur les timbres français.

- La polychromie.

Les machines actuelles impriment en plusieurs couleurs et emploient des encres hautement stabilisées éliminant les variétés de couleurs. L'imprimerie des Timbres-Poste de Périgueux travaille avec des presses rotatives (voir doc. n° 4) à trois couleurs (TD 3) et à six couleurs (TD 6). Il existe également une presse à grand rendement (R.G.R.) imprimant huit feuilles par tour de cylindre.

- Les encres fluorescentes et phosphorescentes.

Ces encres spéciales sont utilisées pour marquer des barres pratiquement invisibles sur les timbres d'usage courant, mais qui permettent aux machines de tri électronique de détecter sur l'enveloppe la place du timbre, de redresser l'enveloppe, d'oblitérer le timbre, et de séparer le courrier lent (écoplis) du courrier normal (lettres). Les codes d'indexation postale sont également composés de marques (barres ou signes) imprimés sur l'enveloppe avec des encres phosphorescentes (doc. n° 8).

André Bourcet



PROCHAIN ARTICLE : LA PRESENTATION DU TIMBRE-POSTE

L'article ci-dessus est extrait du livre d'André Bourcet, commissaire honoraire à la jeunesse philatélique de Bourgogne-Franche Comté, "Guide illustré de la philatélie", rédigé en liaison avec le groupement des sociétés philatéliques de Bourgogne-Franche Comté et le groupement philatélique dolois. La Gazette remercie très sincèrement André Bourcet, Robert Garcelon (président du groupement régional) et Jean-Yves Mauvais (président du club dolois) pour l'avoir autorisé à reproduire gracieusement des extraits de cet ouvrage.

Le texte relatif au procédé "offset/taille-douce" est extrait du livre "Les chemins de la Découverte" édité par La Poste à l'intention des classes de CM 2 (voir page 15).

SAINT-VALENTIN : LA POSTE COTE CŒUR !

Depuis 1967, une belle histoire d'amour unit une commune de l'Indre et La Poste, à travers la philatélie. La Gazette a craqué pour ce village !

Sur la carte d'identité de la commune de Saint-Valentin, on peut lire : département de l'Indre, arrondissement d'Issoudun, canton d'Issoudun-Nord ; population : 281 habitants ; altitude : 151 mètres. Mais cette description administrative oublie l'essentiel : c'est la seule commune de France à porter le nom du saint patron des amoureux.

Lorsque l'on y entre, que l'on parcourt ses rues, ou que l'on admire son église, une évidence se fait jour : rien a priori ne permet de distinguer ce charmant village des milliers d'autres qui constituent ce qu'on appelle la France profonde. Pourquoi donc la commune porte-t-elle ce nom célèbre ? Avant de répondre à cette question, il est bon de rappeler qui était saint Valentin, et pour quelles raisons son nom est associé à celui des amoureux.

Saint Valentin fut un prêtre romain martyr, décapité le 14 février 270. D'où sa fête tous les 14 février. Ce prénom est un diminutif de "valens", qui signifie à la fois "fort" et "vaillant". Au départ, il n'avait strictement rien à voir avec les amoureux. Il semble qu'au V^{ème} siècle l'Eglise ait voulu abolir les "Lupercales", antiques fêtes païennes de la reconnaissance et de la fidélité (ainsi dénommées en souvenir de la louve qui éleva Romulus et Rémus), et qui se déroulaient tous les 15 février. Dans ce but, elle décida de conférer un éclat particulier à la saint Valentin, qui avait lieu la veille, en décrétant protecteur des couples le saint martyr. Au Moyen-Age, cette tradition se renforça considérablement avec d'autres symboles : le 14 février précédant le Carême devait être synonyme de fête. C'était aussi pour les paysans une date marquant le retour des beaux jours, ainsi que, selon la légende, le début des accouplements des oiseaux, selon le dicton populaire "à mi-février, bon merle doit nicher". La conjugaison de ces divers éléments donna naissance à la tradition de fêter les amoureux le jour de la Saint Valentin. Cette tradition demeure extrêmement vivace dans de nombreux pays, notamment anglo-saxons (à travers les fameuses cartes "Valentine").

Cela dit, les raisons qui ont fait dénommer Saint-Valentin un village de l'Indre demeurent obscures. On sait que dès le XII^{ème} siècle la paroisse fut consacrée au saint martyr, mais c'est tout. L'on ignore même si l'église du village a abrité des reliques de ce saint, comme certaines autres régions de France (abbaye de Saint Michel de Cuxa, dans les Pyrénées-Orientales; Jumièges en Normandie; Saint-Pierre-du-Chemin, en Vendée; Rocquemaure, dans le Gard)...

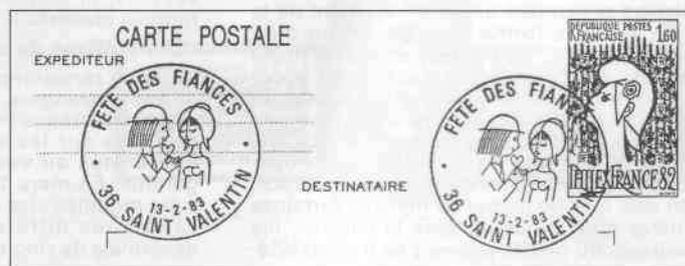
L'histoire est finalement assez saïquie : Saint-Valentin est devenu pour toute la France le village des amoureux quand le maire en fonction en 1965, particulièrement dynamique, décida d'y créer la fête nationale des amoureux, le dimanche le plus proche du 14 février, avec le soutien actif de la Fédération Nationale des Fleuristes ... Ce fut le succès immédiat, et au fil des ans la manifestation, de simple fête foraine avec bal, prit de l'ampleur. Ainsi la Loterie Nationale créa très vite le tirage de la Saint-Valentin, qu'elle vint réaliser à Châteauroux. Aussi rapidement, le dessinateur Peynet, créateur des "Amoureux", prit contact avec Mme Déon, le maire de l'époque, et offrit à la commune des dessins originaux. Deux jumelages sont venus renforcer pour l'étranger en 1988 la notoriété de notre petit village : jumelages avec la ville de Saint-Valentin en Autriche, et avec celle de Sakuto-Cho au Japon (où a été créé un "Jardin d'Amour et de Paix").

C'est en 1967 que commence l'histoire d'amour entre la commune et La Poste, avec l'installation d'un bureau temporaire le 10 février, doté d'un cachet grand format illustré représentant deux coeurs enlacés, assortis du texte "fête des fiancés" (doc. n° 1). Un souvenir philatélique dessiné par Jean-Louis Boncoeur (ça ne s'invente pas !) vient compléter le dispositif pour assurer la promotion de la fête par le canal du courrier national et international.



Doc. n° 1 : cachet de 1968.

Ce cachet reste le même jusqu'en 1980, où un dessin de Peynet remplace les deux coeurs, sans que le texte soit modifié. Ce cachet sans changement (si ce n'est la date de l'évènement) est utilisé en 1980, 1981, 1982 et 1983 (doc. n° 2). En 1984, il n'y a pas de cachet spécial. Mais la fête ne s'arrête pas pour autant, et va prendre un tour exceptionnel en 1985 avec le Premier Jour du timbre "Les amoureux de Peynet".



Doc. n° 2 : cachet de 1983.

Ce timbre faillit d'ailleurs ne pas être émis en Premier Jour à Saint-Valentin. En effet, l'initiative d'émettre un timbre dessiné par Peynet n'avait aucun lien avec la fête annuelle du village, et La Poste avait prévu de mettre le timbre en vente "Premier Jour" uniquement à Saint-Amour, commune du Jura. Constatant ce fait sur intervention du club philatélique de Châteauroux, la Direction de La Poste de l'Indre intervint pour demander à ce que la vente "Premier Jour" eût lieu également à Saint-Valentin (doc. n° 3, enveloppe "1er Jour" revêtue du cachet de Saint-Amour). A l'appui de sa demande, elle exhuma de



Doc. n° 3 : Premier Jour St Amour.

ses archives une demande de timbre pour la fête des amoureux de Saint-Valentin, établie par Mme Déon en ... 1967 ! Mme Déon écrivait même dans son courrier cette phrase prémonitoire : "j'avais pensé que peut-être M. Peynet pourrait dessiner le timbre ..." Comment le Ministère des PTT d'alors pouvait-il résister à cette argumentation ?

Le Premier Jour du timbre fut un événement pour la région : il n'y avait plus eu de vente anticipée de timbre dans le département de l'Indre depuis celui consacré en 1957 au château de Valencay ! La fête fut encore plus belle que d'habitude, les habitants qui décoraient tous leur maison et leurs rues pour l'occasion s'étant surpassés. L'on vit même la télévision japonaise venir filmer l'événement, la Saint Valentin demeurant une tradition très forte dans ce pays.

Depuis cette date, le cachet mis en service chaque année change de dessin, tout en étant toujours tiré de l'une des nombreuses oeuvres dont l'artiste a fait don à la commune, et qui ornent les murs de la petite mairie : deux amoureux entourés d'oiseaux en 1986, les deux amoureux seuls en 1987, les amoureux devant un village en 1988, les amoureux enlacés en 1989, les amoureux et une fleur en forme de coeur en 1990, les amoureux sur un banc en 1992, etc... Le texte "fête des fiancés" a cédé la place à "fête des amoureux" en 1986, puis à "fête des amoureux en France" en 1991 (doc. n° 4).



Doc. n° 4 : cachet de 1994.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. La commune de Saint-Valentin n'avait pas de bureau de poste permanent. Suite au partenariat développé depuis près de 30 ans entre La Poste et le village, l'idée naquit un jour d'installer un bureau de poste dans la commune. Cela fut fait le 3 janvier 1994, dans les locaux de la mairie, l'établissement sous forme d'agence postale étant tenu par Claudine Rousseau, ordinairement secrétaire de mairie.

Ouvrir un bureau de poste rural ne serait pas un événement exceptionnel, intéressant la philatélie (sauf pour le Premier Jour du cachet ordinaire), si un postier facétieux de la Direction Départementale, François Wurtz, chargé du service philatélie, n'avait eu l'idée de doter ce bureau d'un cachet grand format illustré permanent, en reprenant le dessin des premiers cachets. Initiative originale, unique en France à notre connaissance ... Et quelle promotion pour le timbre et le village !



Doc. n° 5 : boîte aux lettres de St Valentin (photo: F. Wurtz).

Toutes les correspondances déposées dans l'unique boîte aux lettres du village, en façade de la mairie, sont oblitérées au moyen de ce cachet. Une habitante de Saint-Valentin a eu l'idée d'encadrer cette boîte d'un revêtement de mosaïque, reproduisant en couleurs la partie droite du timbre émis en 1985 (les deux anges postant une lettre dans la boîte en forme de coeur). L'ouverture de la boîte coïncide exactement avec celle du coeur sur le timbre (doc. n° 5), si bien que chacun postant son courrier à Saint-Valentin peut se prendre pour un ange ! La Poste de Saint-Valentin s'est même découvert récemment une nouvelle fonction : oblitérer les faire-part de fiançailles ou de mariage que lui envoient les amoureux en quête d'un souvenir mémorable (doc. n° 6 : publicité de La Poste en faveur de l'oblitération de Saint-Valentin) !

A Saint-Valentin, on peut donc dire que La Poste est vraiment au coeur du village !

F.M.

VIVE LES MARIÉS !!!



fiancés, parents,



personnalisez gratuitement vos faire-part de mariage en les faisant partir de

SAINT-VALENTIN

avec l'oblitération illustrée du village des amoureux

Renseignez vous ici

Doc. n° 6 : publicité en faveur du cachet.

SAINT-VALENTIN, COTE PRATIQUE

La Poste de Saint-Valentin, 36100 Saint-Valentin, tél. 54 21 22 11.

Ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 à 18 h.

Levée du courrier à 16 h.

Le mercredi et le samedi, le courrier relevé est également oblitéré avec le cachet spécial grand format, par le bureau d'Issoudun.

Cette année, le bureau temporaire pour la fête des amoureux aura lieu le 12 février.

La Gazette tient à exprimer ici sa vive gratitude à Claudine Rousseau, secrétaire de mairie, et à François Wurtz, de la Direction de La Poste de l'Indre, pour le chaleureux accueil et la disponibilité qu'ils lui ont réservé lors de ce reportage, ainsi que pour l'abondante documentation fournie.

La partie historique de cet article a été rédigée d'après le livre "Saint-Valentin, le village des amoureux" de Pascal Champion, en vente (40 F) à la mairie (et à La Poste !) de Saint-Valentin.

A noter que François Wurtz est également le créateur du "Musée du Facteur Rural" à Prissac (Indre), qui fera l'objet d'un article dans une prochaine Gazette.

LES CARTES TENDRES

La Saint-Valentin est une date sensible pour les amoureux, mais aussi un véritable accélérateur de vente de cartes ... Tout le reste n'est que littérature !

Le 14 février est la "Fête des Amoureux", et pour l'industrie de la carte postale une période importante pour son chiffre d'affaires.

De tout temps, les "tendres" (dixit XIII^{ème} siècle) ou les amoureux ont eu la plume généreuse, poétique, galante, enflammée ou désespérée, mais quoi qu'il en soit fidèle au 14 février, pour paraphraser des lignes censées, défier l'éternité...

Si cette coutume a pris forme sous Charles d'Orléans séparé de la princesse de Clèves pendant 25 ans de captivité chez l'Anglais, la tradition des cartes postales est récente (depuis le début du siècle), mais spectaculaire.

Les cartes furent d'abord "décorées

main". La demande était telle qu'on eût ensuite recours à l'imprimerie. Mieux : afin de pallier le manque d'imagination des amoureux, des manuels de poésie furent édités et toute une profusion de modèles dessinés. Oiseaux, langage des fleurs, couples enlacés, coeurs, paysages "hamiltonés", le choix est vaste, et susceptible de répondre à toutes les sensibilités. Toutefois, le maître est incontestablement Peynet, qui dès 1942 dessine ces "amoureux" agrémentés suivant les époques de sympathiques et romantiques complices, tels que les oiseaux, les angelots ou les chérubins. Glorificateur du bonheur, il a depuis 1988 son musée à Antibes.

Si l'amoureux a de tout temps eu le choix entre les cartes éditées et sa propre créativité, il utilisa durant un siècle la carte postale. Celle-ci subit aujourd'hui la concurrence de techniques nouvelles : l'on déclame son amour par fax, visiophone et caméscope !

Quoi qu'il en soit, la Saint Valentin reste le point "haut" de l'industrie de la carte postale, et les éditeurs multiplient les modèles. Car si les écrits restent, l'on peut constater en revanche dans notre monde moderne que les sentiments ont la bougeotte ... ce qui augmente d'autant les potentialités du marché pour un éditeur !

Gérard Miguel

UN MILLIER DE TIMBRES A GAGNER !

Vingt pochettes de timbres (sans "émissions de complaisance"), chacune de bonne cote, sont à gagner ! Pour cela, il vous suffit de répondre aux trois questions ci-dessous, et de retourner le bon de participation ou vos réponses sur papier libre (si vous ne souhaitez pas abîmer votre Gazette), avec de préférence un affranchissement philatélique, à : Gazette Philatélique, BP 448, 37304 Joué les Tours cedex, avant le 5 février 1995 à minuit, le cachet de La Poste faisant foi.

Un tirage au sort parmi les bulletins comportant les bonnes réponses désignera les 20 gagnants du trimestre. Attention ! Conformément au règlement, et afin de permettre un maximum de gagnants, une même person-

ne ne pourra gagner qu'une seule fois au cours de l'année (autrement dit, les 20 gagnants à ce tirage ne pourront pas participer aux trois autres concours de l'année).

Les réponses aux trois questions figurent dans les différents articles de cette Gazette : une lecture attentive vous permettra de les retrouver. Maintenant, à vous de jouer ... Et bonne chance !

QUESTION N° 1 : Dans quelle ville se trouve le pont des Arches ?

QUESTION N° 2 : Que signifient les initiales "G.C." ?

QUESTION N° 3 : Quel est le titre du livre de Pascal Champion ?

REPONSES DU NUMÉRO PRECEDENT : au jeu-concours de la Gazette n° 57, il fallait répondre : 1, 1936; 2, Jean-Baptiste; 3, vingt journaux.

Les gagnants ont été tirés au sort le 22 novembre au secrétariat national de l'UPPTT. Il s'agit de : B. Carra (66), J.C. Bertrand (43), G. Marzullo (91), R. Aubry (77), C. Habert (78), A. Xeuxet (54), J. Pequignot (68), J.P. Bouteyre (95), T. Caquant (75), R. Remaud (75), O. Burckel (67), B. Burckel (67), P. Mudet (37), E. Barbay (76), R. Hubert (87), G. Perrachon (17), D. Weck (68), C. Ghasarian (28), M. Auriol (31), P. Perrachon (75).

Chacun d'entre eux a reçu ou recevra sa pochette de timbres par l'intermédiaire de son président de groupe.

REPONSE N° 1 :

REPONSE N° 2 :

REPONSE N° 3 :

Vos nom et prénom : Votre n° UPPTT(*) :

Votre adresse :

Ce jeu est réservé aux adhérents de l'UPPTT et aux abonnés à titre payant à la Gazette. Une seule participation admise par adhérent ou abonné. Règlement complet sur demande à : Gazette Philatélique, BP 448, 37304 Joué les Tours cedex.

(*) cette case n'est pas à remplir pour les abonnés à titre payant à la Gazette.

PROGRAMME DU 1^{er} TRIMESTRE 1995

LE RAPPEL

(Compléments d'informations à partir d'éléments non disponibles au moment de l'impression de la Gazette d'octobre dernier) :

- Les quatre timbres préoblitérés "Feuilles d'arbre" annoncés pour juillet 1994 sont finalement parus en octobre.

- 17 octobre : 2,80 F, "Journée nationale de prévention des toxicomanies". Timbre hors-programme. Format vertical 22 x 36 mm, héliogravure. Dessin de Vladimir Velickovic, mise en page de Charles Bridoux. Premier Jour les 15 et 16 octobre à Paris.

- 25 octobre : 16 F (dont 2 timbres à 2,80 F), bloc "Salon Européen des Loisirs du Timbre". Format 106 x 78 mm, héliogravure. Dessin de Pierrette Lambert et Charles Bridoux.

- 25 octobre : 2,80 F, "Georges Simenon". Format horizontal 36 x 26 mm. Dessin de Désiré Roegiest et Jean-Paul Véret-Lemarinier, gravure de Claude Andréotto.

- 7 novembre : 2,80 F, "Centenaire de la Grande Loge de France". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin de Michel Durand-Mégret, gravure de Raymond Coataniec.

- 21 novembre : 3,70 F, "Alain Colas". Format horizontal 36 x 26 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Jacques Gauthier.

- 21 novembre : 6,70 F, "Série européenne d'art contemporain, oeuvre de Georg Baselitz". Format horizontal 48 x 36,85 mm, héliogravure. Mise en page de Michel Durand-Mégret. Premier Jour les 19 et 20 novembre à Paris.

- 28 novembre : 2,80 F + 0,60 F "Croix-Rouge : tapisserie d'Arras". Format vertical 27 x 32,75 mm, héliogravure. Dessin de Pierrette Lambert, mise en page de Jean-Paul Véret-Lemarinier.

- 28 novembre : 34 F, carnet "Croix-Rouge". Carnet composé de dix timbres et de deux vignettes sans valeur.

- 1^{er} décembre : retraitage du timbre à 2,80 F "Europa - Découverte du virus du Sida" avec vignette attenante pour la Journée Mondiale du Sida. Vignette de format horizontal 22 x 36 mm dessinée et mise en page par Louis Briat, imprimée en offset.

- 12 décembre : 2,80 F, "Fédération Nationale de la Presse Française". Format horizontal 22 x 36 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de

Gérard Caron. Premier Jour les 9, 10 et 11 décembre à Paris (Salon philatélique d'automne).



LES EMISSIONS DE TIMBRES DE JANVIER A MARS 1995

- 2 janvier : 4,40 F, "Champs-Élysées", avec vignette attenante "Bonne année 1995". Timbre au format horizontal 76 x 22 mm, vignette au format vertical 22 x 18 mm, tous les deux en taille-douce. Dessin et gravure de Jacques Jubert. Premier Jour les 31 décembre et 1^{er} janvier à Paris.

- 16 janvier : "Premier Siècle du Cinéma". Premier Jour les 14 et 15 janvier à Paris, vente anticipée avec cachet spécial sans mention "Premier Jour" à Lyon, Besançon et La Ciotat.

- 23 janvier : "Pont de Normandie". Premier Jour les 20, 21 et 22 janvier au Havre.

- 24 janvier : "Le Notariat Européen". Premier Jour les 21, 22 et 23 janvier à Paris.

- 20 février : "Pasteur". Premier Jour les 18 et 19 février à Dôle. Vente anticipée avec cachet spécial sans mention "Premier Jour" à Paris (Institut Pasteur).

- 27 février : "Chasse de Saint-Taurin". Premier Jour les 25 et 26 février à Evreux.

- 27 février : Série de quatre timbres et un bloc "Arts décoratifs, Jean-Jacques Audubon". Premier Jour les 25 et 26 février à Paris. Vente anticipée avec cachet spécial sans mention "Premier Jour" à Nantes.

- 6 mars : "Journée du Timbre, la Marianne de Gandon". Premier Jour les 4 et 5 mars à Paris. Vente anticipée avec cachet spécial sans mention "Premier Jour" dans une centaine de villes de France.

- 13 mars : "Ecole Supérieure d'Electricité". Premier Jour les 11 et 12 mars à Gif sur Yvette (Essonne).

- 27 mars : "Bicentenaire de l'Institut des Langues Orientales". Premier Jour les 25 et 26 mars à Paris.

- 27 mars : "Jean Giono". Premier Jour les 25 et 26 mars à Manosque (Bouches-du-Rhône).

AUTRES INFORMATIONS

- Depuis le 25 octobre, vente dans tous les points philatélie d'une pochette philatélique "Georges Simenon", à 45 F, regroupant deux timbres-poste belges, deux timbres-poste suisses et quatre timbres-poste français consacrés à l'écrivain ; vente d'une carte souvenir belge comportant illustration, texte et les trois timbres (belge, suisse et français) oblitérés Premier Jour, à 25 F ; vente d'une enveloppe souvenir suisse comportant également les trois timbres oblitérés Premier Jour, à 25 F.

- Dans le cadre du Premier Salon Européen des Loisirs du Timbre, l'Imprimerie des Timbres-Poste de Péri-gueux a remis gratuitement aux visiteurs une vignette en taille-douce, format horizontal 22 x 36 mm, dessinée et gravée par Claude Andréotto.

- Modification courant décembre des couvertures de carnets de timbres-poste à validité permanente adhésifs, et courant janvier des couvertures de carnets pour distributeurs "Sterners". Cette couverture indiquera la liste des pays admettant le timbre sans valeur faciale.



ATTENTION !

Cette page a été élaborée à partir des informations dont nous disposons deux mois avant la parution de la Gazette. Certaines modifications peuvent donc intervenir au cours du trimestre ! La prochaine Gazette reprendra, dans la partie "le rappel", les compléments d'informations parvenus trop tard pour pouvoir figurer ici.

Pour connaître les modifications de dernière minute, n'oubliez pas que La Poste vous informe dans ses bureaux (tableaux de présentation des timbres), par minitel (3614 La Poste) et par téléphone : Inphotel, (1) 45.67.19.00.

FAITES CONNAISSANCE AVEC ... LE S

Quel lien entre le carré Marigny, le Mondial de l'Automobile, le premier Salon Européen Réponse : le Service des Bureaux Temporaires

Si tous les philatélistes savent ce qu'est un bureau temporaire, généralement assorti d'un "timbre à date grand format illustré", beaucoup ignorent le rôle exact du Service des Bureaux Temporaires, implanté rue de Douai à Paris. "C'est un bureau de poste qui n'aurait pas de guichets permanents, et accomplirait certaines activités ordinairement réservées aux Directions Départementales". Son directeur (qui est une directrice, notre amie Lucie Vaurabourg) a le statut de Receveur de La Poste, et tente ainsi de résumer les différentes facettes de son établissement.

Situé au 2ème étage d'un bâtiment qui abrite au rez-de-chaussée le bureau de poste de Paris Place Clichy, et au 1er étage le Bureau des Oblitérations Philatéliques ("BOP"), le Service des Bureaux Temporaires n'est en principe pas accessible au public (sauf pour certaines oblitérations dans la salle prévue à cet effet : on va y revenir !). Ce détail mis à part, il a tout de l'organisation d'un bureau de poste classique : un encadrement, un service "caisse" gérant timbres, numéraire et "sous-caisses", un "bureau d'ordre", un comptable et ses micro-ordinateurs, une table d'oblitération et son "manut". A la différence des autres établissements postaux, les guichets sont ici des guichets "volants", puisqu'il s'agit des Bureaux Temporaires qui se tiennent tout au long de l'année aux quatre coins de la capitale.

"Notre domaine de compétence, explique Lucie Vaurabourg, c'est cela : nous mettons en place et assurons le fonctionnement des bureaux temporaires de Paris. Certains ne durent qu'un jour ou un week-end, et d'autres plusieurs semaines d'affilée. Certains bureaux intéressent la seule clientèle philatélique, à travers le cachet spécial utilisé pour l'occasion, d'autres sont des bureaux "complets" avec réalisation de toutes les opérations postales et financières classiques. C'est le cas, par exemple, du bureau que nous tenons chaque année aux Internationaux de France de tennis à Roland-Garros".

Le Service intervient donc depuis la demande de renseignements initia-

le, jusqu'au bilan comptable de la tenue de chaque bureau temporaire. "Confrontés à une demande de bureau temporaire, tous les services postaux parisiens nous confient le client, à qui nous fournissons les premières informations techniques". Ce client a de multiples origines : ce peut être une association locale, une chambre de commerce, une municipalité; la liste est longue !

"Si le client entend donner suite à son projet, nous nous rendons sur place pour définir avec lui les conditions de fonctionnement du bureau temporaire". Cela passe par l'élabo-

auquel seront confiés les plis oblitérés sur le bureau temporaire, etc ... Sans oublier bien sûr le personnel à recruter (généralement des "brigadiers"), et la sécurité des fonds et des valeurs à assurer.

Tout ceci demande une préparation longue et minutieuse, même si les responsables du Service ont fini par acquérir une certaine habitude. Aucun bureau temporaire ne ressemble à un autre ! "Heureusement, dans certains cas, nous disposons d'un pré-équipement très intéressant, comme par exemple à Roland-Garros ou à la porte de Versailles, où un local nous est réservé pour notre fonctionnement complet", ajoute avec satisfaction Lucie Vaurabourg. Si le personnel varie d'un bureau temporaire à l'autre, il y a toujours sur le site l'un des responsables permanents du Service ... ce qui n'est pas sans poser problème en cas de tenue de bureaux temporaires simultanés à plusieurs endroits de la capitale !

Une fois le bureau temporaire terminé, le travail du Service ne s'arrête pas : "nous répondons pendant huit semaines aux demandes d'oblitérations formulées par correspondance". Soigneusement alignés dans une armoire forte, les cachets spéciaux attendent les sollicitations à retardement des collectionneurs. Certains habitués bénéficient du privilège de pouvoir accéder à la salle des oblitérations, quand ils ont un nombre important de plis à timbrer.

A noter toutefois que si le Service des Bureaux Temporaires dispose du monopole dans l'organisation des bureaux temporaires parisiens, ce monopole subit deux restrictions. Tout d'abord, il ne concerne que les bureaux de Paris intra-muros : "pour tous les autres départements de l'Ile-de-France, précise Lucie Vaurabourg, les bureaux temporaires suivent le régime classique d'organisation par le bureau de poste local, sur instruction de la Direction Départementale". Par ailleurs, tous les bureaux "Premier Jour" parisiens sont de la compétence du Bureau des Oblitérations Philatéliques ("BOP", à l'étage en-dessous) : celui-ci met en place les structures qui vendront en Premier Jour le



Quelques cachets de bureaux temporaires mis en place en 1994 par le Service des Bureaux Temporaires.

ration d'un devis, puis d'une convention reprenant lieu, date et modalités exactes de fonctionnement. "Enfin, nous en assurons la tenue" : ce qui suppose, après avoir réalisé une estimation du trafic à venir, de prévoir le mobilier nécessaire (tables, chaises, armoires...), le matériel (imprimés divers, tarifs, calculettes, balance, tampons encreurs, étiquettes : ce matériel est plus ou moins consacré selon l'étendue des compétences du bureau temporaire), les éventuelles connections informatiques, l'installation d'au moins une ligne téléphonique, les liaisons avec le bureau central d'arrondissement

SERVICE DES BUREAUX TEMPORAIRES

*des Loisirs du Timbre, et le 50ème anniversaire de l'insurrection de la police parisienne ?
Bureaux Temporaires. La Gazette a mené l'enquête.*

nouveau timbre, et assurera ensuite les oblitérations par correspondance.

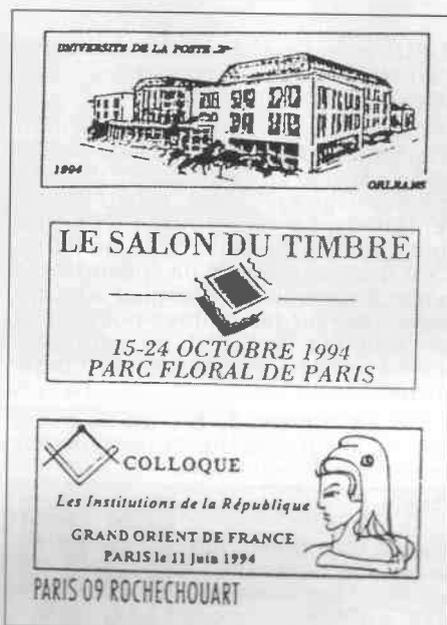
Le Service des Bureaux Temporaires n'hésite pas à offrir ses prestations au moyen des méthodes modernes du marketing. Ainsi un publi-postage a-t-il été transmis en 1993 à tous les Ministères, à l'occasion de la Journée du Patrimoine, afin de les informer de la possibilité pour eux d'obtenir un bureau temporaire. Si ce genre d'opérations génère de nombreux appels téléphoniques auprès du Service, il n'y a pas automatiquement suite donnée par le client, car "beaucoup n'ont aucune notion du prix ni des conditions..." Le mythe du service gratuit de La Poste, même s'il n'a jamais eu de réalité concrète, demeure bien vivace dans le public !

*

**

Cela dit, le Service des Bureaux Temporaires a d'autres attributions, au premier rang desquelles l'instruction des demandes de flammes d'oblitération. "Nous instruisons les dossiers de demandes de flammes pour tous les bureaux de poste de Paris", explique Lucie Vaurabourg. Toute personne souhaitant la mise en place d'une flamme dans un bureau de poste parisien se trouve dirigée, comme en matière de bureau temporaire, sur le Service. Celui-ci fournit la documentation et le devis, et accompagne la réalisation de la flamme depuis son dessin initial (qu'il faut parfois revoir, pour des raisons tout simplement techniques, en liaison avec la maison Sécap, le fabricant) jusqu'à la mise en service, en passant par la publicité auprès de Phil Info (le journal grand public du S.N.T.P., Service National des Timbres-Poste et de la Philatélie).

Le Service des Bureaux Temporaires gère également la mise en place des flammes multiples dans toute la France dès lors qu'une flamme au moins concerne un bureau de poste parisien. "Ainsi, explique Lucie Vaurabourg, nous avons instruit le dossier des 21 flammes émises pour le 1er Salon Européen des Loisirs du Timbre : plusieurs d'entre elles concernaient des bureaux parisiens. De même, lorsque le Secours Populaire a demandé une flamme par département, et donc une à Paris, nous avons traité l'intégralité du dos-



Quelques flammes dont le dossier a été instruit en 1994 par le Service des Bureaux Temporaires.

sier, pour le compte de toutes les Directions Départementales de La Poste de France".

Gérer la mise en place des flammes n'est pas toujours une mince affaire, car il faut veiller à la conformité des messages avec la déontologie postale : "nous devons éviter toute publicité en faveur d'intérêts privés. En cas de doute, nous consultons le S.N.T.P."

Il faut également renseigner le demandeur de flamme sur le trafic "départ" des bureaux de poste, car il souhaite souvent connaître le taux de diffusion de son message. Dans le cas d'un bureau de poste équipé de deux machines (ou plus), le demandeur a le choix d'équiper une machine, ou les deux : il paye alors deux flammes.

Mais la concession de flammes n'est pas une activité très lucrative pour La Poste. "La différence entre le prix facturé au client et le prix payé par La Poste au fabricant des flammes est minime au regard du temps passé par mes services à l'instruction du dossier, à la multitude de coups de téléphone et de correspondances échangés pour la mise en place de la flamme, et à toutes les

difficultés techniques que nous ne manquons pas de rencontrer à chaque demande", note Lucie Vaurabourg.

*

**

Au sein du Service des Bureaux Temporaires, mais sans aucune polyvalence avec les postiers chargés du traitement des bureaux temporaires et des flammes, on trouve aussi le Service des Renseignements Postaux. "Ce sont douze personnes spécialistes en réglementation postale et financière, qui ont réponse à tout", commente Lucie Vaurabourg. Les incollables de La Poste, en quelque sorte, qui répondent à n'importe quelle question posée soit par la clientèle, soit par les postiers de la France entière, qui reconnaissent ainsi implicitement la grande compétence du Service. Chacun des douze postiers s'est constitué une documentation personnelle très complète, constamment mise à jour par ses soins, à la pointe de l'actualité postale, et donc l'écornage manifeste des pages témoigne de l'ardeur à rendre service. On se surprend à regretter que La Poste ne confie pas à ce service l'actualisation de sa documentation interne, telle que "le Guide Officiel" ou "le Guide Mémento", et bien d'autres sources d'information indispensables au bon fonctionnement de ses établissements, et dont la mise à jour laisse souvent à désirer.

... Mais ceci est une autre histoire !

F.M.

La Gazette souhaite exprimer ici sa vive gratitude à Lucie Vaurabourg et à ses collaborateurs pour l'aide apportée à la rédaction de cet article.

MEMENTO

Service des Bureaux Temporaires,
61 rue de Douai, 75436 Paris cedex 09.

Téléphone : (1) 42 85 12 54.

Télécopie : (1) 42 81 22 49.

Service des Renseignements Postaux,
téléphone : (1) 42 80 6.7.8.9., télécopie
(1) 42 81 22 49. Horaires : du lundi au
vendredi de 8 h à 20 h ; le samedi de
8 h à 13 h.

A PROPOS DE L'U.P.U...

A l'occasion du récent congrès de Séoul, Jean-François Logette nous rappelle ce que sont l'Union Postale Universelle et son symbole.

C'est à Séoul, du 22 août au 14 septembre 1994, que s'est tenu le XX^{ème} Congrès de l'Union Postale Universelle (UPU). Tous les Etats du monde se sont réunis pour adopter les actes qui régiront le trafic courrier international pendant cinq ans, du 1er janvier 1996 au 31 décembre 2000.

Deux grands thèmes étaient à l'ordre du jour : l'évolution de l'organisation de l'Union, et le règlement des "frais terminaux".

En cinq ans, depuis le dernier Congrès, à Washington en 1989, l'activité courrier internationale a beaucoup évolué. Les monopoles dont bénéficiaient les opérateurs nationaux sont partout battus en brèche. L'avancée d'unions régionales (comme la Communauté Européenne) a donné une forte impulsion aux échanges internationaux, et par là même aux échanges de courrier d'affaires international. Pour assurer son rôle de régulateur dans un contexte aussi mouvant, l'UPU a voulu faire peau neuve.

L'UPU a été fondée en 1874. L'organisation comptait alors 22 Etats membres. Cet organe spécialisé de l'ONU, dont la langue officielle est le français, en compte aujourd'hui 188. Si les pays industrialisés sont fortement minoritaires, ils représentent toutefois 84 % du trafic courrier mondial et financent plus de la moitié de budget de l'Union. Or les actes du Congrès sont adoptés selon le principe en vigueur à l'ONU, "un pays = une voix". Dans la réalité, ce contraste établit un certain équilibre : aucune grande décision n'est prise si elle ne tient compte des intérêts des pays riches et de ceux en développement.

Dans l'organisation actuelle, les grandes décisions sont prises en Congrès, tous les 5 ans. Le Congrès représente le pouvoir législatif.

L'UPU ET SON SYMBOLE

En fait, la symbolique de l'UPU est binaire, et se trouve à Berne (siège de

l'UPU) sous l'aspect de deux oeuvres d'art réalisées par le sculpteur français René de Saint-Marceaux.

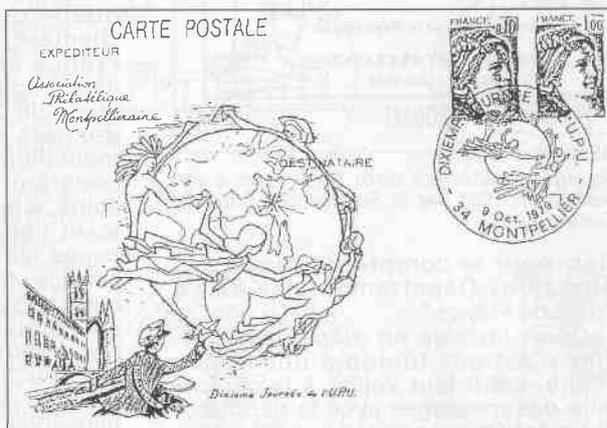
Le projet de Saint-Marceaux était original : il combine une allégorie placide de la ville de Berne assise dans un site montagneux, à une sphère représentant la Terre entourée des cinq continents se transmettant une lettre. C'est le second aspect (la sphère) de la symbolique qui a été le plus souvent développé sur les timbres-poste émis en l'honneur de l'UPU, ou qui figure sur les documents diffusés par l'organisme.

Le monument de bronze (le globe pèse 1800 kg) ainsi que les cinq parties

n'a jamais rendu hommage au sculpteur français dont tous les philatélistes et postiers de la planète connaissent pourtant l'œuvre...

J.-F. L.

N.B. : La Gazette a fait paraître dans son numéro 43 de février 1991, sous la plume de notre regretté ami Henri Blancan, un recensement de tous les timbres consacrés au 75^e anniversaire de l'UPU : ils sont plus de 500, pour environ 175 nations ou territoires différents !



du monde reposent sur un rocher de granit de Chateaufort-en-Bourgogne. L'inauguration a eu lieu le 4 octobre 1909 en présence de M. Millerand, alors Ministre français des Postes et des Travaux Publics, et des délégués de tous les pays de l'Union Postale Universelle.

L'UPU ET LES TIMBRES

Pratiquement tous les pays de la planète ont émis des timbres-poste sur l'UPU et ont reproduit en particulier le globe de René de Saint-Marceaux (plus de 300 timbres). La Suisse et l'Allemagne ont émis des entiers postaux avec l'allégorie de la ville de Berne également réalisée par René de Saint-Marceaux pour symboliser l'UPU.

La France a émis quelques timbres en 1947, 1949 et 1974 sur l'UPU, mais

UNE ŒUVRE MONUMENTALE

René de Saint-Marceaux est né à Reims le 23 septembre 1845. Issu d'une famille de négociants champenois et de notables politiques (son grand-père fut deux fois maire de Reims), il fait ses études à l'école des Beaux-Arts et est élève de Victor Baltard.

Parmi les oeuvres de René de Saint-Marceaux, il faut citer :

- "Le génie gardant le secret de la tombe", marbre, 1879;
- "L'Arlequin", 1879, qui lui vaut la Légion d'honneur;
- les bustes de Félix Faure et d'Ernest Renan;
- "La danseuse arabe", 1889;
- le monument d'Alexandre Dumas fils, à Paris, 1904;
- le monument de Marcellin Berthelot.

René de Saint-Marceaux s'éteignit le 23 avril 1915, en pleine guerre. Il fut enterré à Cuy-Saint-Fiacre (Seine-Maritime).

UN TIMBRE POUR SAINT-MARCEAUX ?

L'Union des Philatélistes des PTT, la ville de Reims ainsi que le club philatélique remois ont demandé l'émission d'un timbre-poste sur le sculpteur René de Saint-Marceaux. Jusqu'à ce jour, cette demande est restée en attente, mais on peut espérer qu'un jour prochain le Ministère chargé des Postes et Télécommunications et le Service National des Timbres-Poste et de la Philatélie seront convaincus de la nécessité d'associer le nom de René de Saint-Marceaux à une figurine postale émise par La Poste de France.

ELLE EST NEE, L'UIPPT !

C'est le 14 octobre, quelques heures avant l'ouverture du Premier Salon Européen des Loisirs du Timbre, qu'a été fondée l'Union Internationale des Philatélistes des Postes et Télécommunications.

Le rendez-vous avait été donné dans les locaux du Ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce Extérieur, à Paris à cinq délégations européennes : Allemagne, Norvège, Belgique, Portugal et France. Certains membres de ces délégations étaient déjà présents à Obernai l'an dernier, pour la signature du protocole sur l'Union Européenne des Philatélistes des Postes et Télécommunications.

Irène et Eric Schwandt, accompagnés d'Ingrid et Hans-Joachim Fielder ; Thor Loraas, avec Arvid Lohre et Henrik Evensen ; Raymond Vanhoren assisté de Michel Gratia et Guy Vanhoren ; et José Antonio Duarte Martins, ainsi que la délégation française composée de René Gayoux, Jean-François Logette, Jean-François Thivet et Léon Fischer, ont signé, après quelques réaménagements menés de concert, les statuts fondant l'Union Internationale des Philatélistes des Postes et Télécommunications.

Chacun des cinq pays a reçu le titre de membre fondateur, et les postes au bureau se sont répartis comme suit : présidence, Belgique (John Dufait) ; vice-présidence déléguée, Allemagne (Eric Schwandt) ; vice-présidences : Norvège, Portugal et France (Thor Loraas, José Antonio Duarte Martins et Jean-François Thivet) ; secrétariat, France (Jean-François Logette) ; trésorie,



rie, Belgique (Raymond Vanhoren). Le siège de l'association internationale a été provisoirement fixé, pour des raisons de commodité, à Paris.

Désormais, tout membre du personnel d'un office national, d'une administration ou entreprise publique des Postes ou Télécommunications peut adhérer à titre individuel à l'Union Internationale. Lorsque le nombre de membres pour un même pays dépassera vingt, l'Union favorisera la création d'une association nationale de philatélistes des Postes et Télécommunications, qui adhérera alors collectivement à l'Union.

Les premières démarches du bureau de l'Union Internationale seront de

contacter l'Union Postale Universelle et l'Union Internationale des Télécommunications, afin de se faire reconnaître au plus haut niveau international, et donc vis-à-vis des opérateurs nationaux des postes et télécommunications du monde entier.

Les différents créateurs de l'Union Internationale auront à faire face à la profonde mutation statutaire qui touche actuellement de nombreux opérateurs nationaux : que ce soit en Allemagne, au Portugal ou en France, les évolutions en cours ont été au

centre des premiers débats des fondateurs. A cause de ces mouvements et d'une certaine incertitude pour l'avenir qui en découle, nos collègues italiens n'ont pu mener à bien les démarches qu'ils avaient entreprises à la suite de la signature du protocole d'accord d'Obernai. Quant à nos amis grecs, ils ont souhaité, là encore pour les mêmes raisons, attendre quelques mois avant de rejoindre l'Union Internationale.

Ceci ne doit pas empêcher d'être optimiste : le mouvement pour une mondialisation de la philatélie des Postes et Télécommunications est maintenant bien lancé. Souhaitons longue route à l'UIPPT !

F.M.

LES CHEMINS DE LA DECOUVERTE

Tout au long de l'année scolaire 1994-95, La Poste propose aux classes de CM2 une animation pédagogique fondée sur le timbre et la philatélie.

A l'image de l'animation basée sur la Course autour du Monde effectuée par le voilier "La Poste" l'an dernier, les postiers de la délégation Bourgogne/Rhône-Alpes, au sein desquels nous avons retrouvé notre ami Alain Daillet, ont élaboré un "kit d'animation", en liaison avec le monde enseignant.

Le principal élément du kit consiste en un livret format 24 x 32 cm, d'une vingtaine de pages en couleurs copieusement illustrées de reproductions grand format de timbres. Ce livret pédagogique propose six thèmes de recherche pour les écoles, choisis à partir des programmes des classes de CM2, à étaler

tout au long de l'année : les ports, l'art contemporain, le cinéma, la littérature provençale, l'action humanitaire et la Résistance, ainsi que trois pages consacrées au fonctionnement de La Poste d'aujourd'hui. Des ateliers pour travaux pratiques, des jeux sous forme de questions-réponses (à renvoyer à la direction départementale de La Poste), des recherches sur les timbres représentés, invitent les enseignants à obtenir la participation active de leurs élèves.

Le kit offre également un puzzle géant : le timbre "Centenaire du Comité International Olympique - Pierre de Coubertin", découpé en six morceaux.

Chaque pièce du puzzle a été réalisée de façon à mettre en valeur deux éléments sur lesquels les enfants pourront effectuer des travaux.

Enfin, une série de diapositives présentant la collection de timbres a pour but d'inviter les élèves à réaliser leurs propres présentations, et à montrer à leurs enseignants toutes les valeurs pédagogiques de la philatélie.

Cette initiative, que la Gazette Philatélique a trouvé remarquable, devrait par sa qualité recueillir le plus grand succès. C'est en tout cas tout le mal que nous lui souhaitons !

TELECARTES 5 : PUBLIQUES OU PAS ?

France Télécom a commercialisé au cours du second semestre 1994 la télécarte 5, dite personnalisée. Explications.

On connaissait depuis mai 93 la télécarte 5, liée à un produit publicitaire, qu'on pouvait en principe se procurer en achetant le dit produit. La première fut la "CB News", qu'on pouvait se procurer en achetant le journal "Communication CB News". C'était une affaire purement privée, qui concernait des marques aussi diverses que Renault (notamment avec la Laguna), Panzani, Vivamyne, Sauter, Oberlin, et bien sûr France Télécom elle-même avec son minitel 2. Certains visuels des télécarts 5 étaient d'ailleurs très proches des télécarts classiques à 50 unités, tel que le parfum Oui-Non de Kookai.



Or, voici que France Télécom a mis en vente "grand public" à Paris une trentaine de télécarts 5 différentes, sans message publicitaire. Certes, ces télécarts ne sont vendus qu'en trois lieux bien précis (agences France Télécom Plaisance et Louvre, et Drugstore Publicis Etoile). Certes encore, elles sont vendues très chères par rapport aux unités (de 29 à 35 F, faites le calcul vous-même). Néanmoins, la possibilité pour chacun de se les procurer les rend publiques, comme le furent les cartes de l'Arsenal à 50 unités

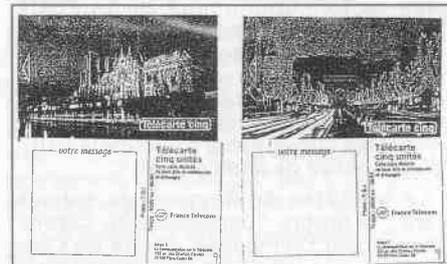
proposées à Metz à 140 F, ou encore la carte "COJO" vendue 100 F sur les sites des Jeux Olympiques. Alors ces télécarts 5 ne pouvant être obtenues que moyennant finance, comment seront-elles classées ? Seront-elles comme leurs grandes sœurs ? Pour l'instant, c'est non, le nouveau catalogue "Phonecote" les a mises avec les privées, avec tout de même une cote plus élevée (70 F en utilisé). Mais est-ce leur place ? L'avenir le dira...

Les télécarts vendus sur Paris ont un conditionnement proche des cartes de vœux vendues dans tous les magasins de papeterie : à l'intérieur d'une pochette de cellophane soudée, on trouve la télécarte, un carton en couleurs fendu de deux encoches pour que l'acheteur puisse y glisser la télécarte après avoir écrit son message sur celle-ci, et une enveloppe pour expédier le tout.

Le BNVT classe ces télécarts en deux catégories : les "télécarts message" (14 visuels) et les "télécarts cadeau" (12 visuels : les signes du zodiaque). Le tirage de chacune d'elles a été de 6000 exemplaires : 1000 vendues à Paris, et 5000 par l'intermédiaire du BNVT, qui les a proposées par un catalogue spécial diffusé courant octobre.

LES TELECARTE MESSAGE

On compte quatre types de visuels : les sports (football : un gardien de but saisissant une balle; basket-ball : un ballon dans le panier; planche à voile : un véliplan-chiste en action), les monuments de Paris (la Tour Eiffel; Notre-Dame la nuit; l'avenue des Champs-Élysées le soir : doc. ci-dessous), la nature

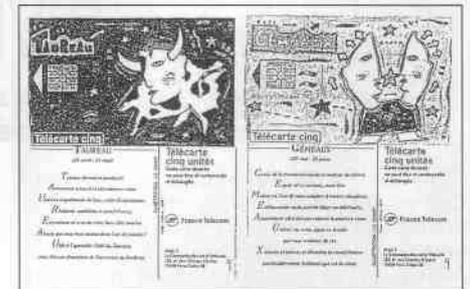


(meule de foin, coquelicot, renoncules, tournesol), les vœux ("heureux anniversaire" et "bonne fête", et deux visuels plus spécialement destinés à un public enfantin : desins d'une plage et d'un gâteau d'anniversaire).

Chacune de ces télécarts comporte au verso un cadre blanc avec le texte "votre message", cadre qui est donc manifestement destiné à recevoir une (brève!) correspondance, avant que la télécarte ne soit glissée dans les encoches prévues sur le carton joint. A noter que les deux télécarts de vœux destinés aux enfants comportent le texte "écris ici" au lieu du texte "votre message".

LES TELECARTE CADEAU

Elles sont au nombre de douze, et ont pour thème les signes du zodiaque (doc. ci-dessous). Au recto figure un dessin original réalisé par "J.C. Knaff" (si on en croit le verso), dessin qui semble volontairement maladroit et enfantin : mais l'art, si cela en est, ne s'explique pas ! Au verso, un texte qui se veut pratique décrit, comme un poème, les qualités du natif de chaque signe; la première lettre de chaque phrase recomposant dans le sens vertical de lecture le nom du signe zodiacal.



Une dernière précision : le conditionnement par le BNVT de ces deux types de télécarts sera différent du conditionnement employé dans les points de vente parisiens (présentation sous blister).

Chantal Target

LA PAGE DES JEUNES ET DES AUTRES !

Pour tous, une nouvelle rubrique... pour voir les timbres autrement !

LE TIMBRE DU TRIMESTRE

Au cours du dernier trimestre 1994, la vedette a été tenue par le timbre "Georges Simenon", car il a permis une "émission commune" à TROIS pays, ce qui ne s'était encore jamais vu en France.

Georges Simenon est un écrivain prolifique, qui a notamment imaginé le commissaire Maigret. Il est né en Belgique, a vécu longtemps en France (où il a situé l'action de nombreux romans, dont tous ceux consacrés au commissaire Maigret) et est mort en Suisse. Aussi ces trois pays lui ont-ils dédié chacun un timbre, qui a été émis le même jour (le 15 octobre) dans les trois pays. De plus, ces trois timbres ont la particularité d'être à la fois identiques et différents.



Identiques, car tous les trois montrent le même portrait de l'écrivain, dessiné par un belge, Désiré Roegiest. Mais différents, car à l'arrière-plan du timbre le monument représenté n'est pas le même : le pont des Arches à Liège pour le timbre belge (Simenon est né à proximité), le quai des Orfèvres à Paris pour le timbre français (c'est le siège de la Police Judiciaire, là où travaille le commissaire Maigret), et le château d'Echandens, près de Lausanne, pour le timbre suisse (c'est là qu'est décédé Simenon).

Cela fait donc quatre dessinateurs pour trois timbres (un seul pour le portrait commun aux trois timbres, et trois dessinateurs pour les trois monuments différents) !

A noter enfin que Simenon est un véritable marathonien de la plume : il aurait écrit 212 romans, 155 nouvelles et 25 autres livres sous son nom, et environ 1000 contes et nouvelles sous une vingtaine de pseudonymes (il est mort à 86 ans). Ses livres ont été traduits en 57 langues !

LE TIMBRE MYSTERIEUX

Il n'est pas toujours facile de reconnaître la provenance d'un timbre. De quel pays est originaire celui-ci ?

(Réponse page 20)



LE TIMBRE CACHE

Voici un timbre français émis en hommage à un personnage célèbre. Qui est représenté sur ce timbre ?

(Réponse page 20)



LE TIMBRE EN FOLIE

René Descartes, le plus grand philosophe français, a écrit le "Discours de la Méthode", où se trouve la célèbre phrase "Je pense, donc je suis". C'est un ouvrage fondamental pour la pensée moderne (on l'étudie en classe de Terminale, et c'est du nom de Descartes qu'on a tiré l'adjectif "cartésien", c'est-à-dire fondé sur la logique, sur la raison), qui est paru en 1637.

300 ans plus tard, en 1937, La Poste a voulu lui rendre hommage, en émettant un timbre consacré à cet anniversaire. Or, le dessinateur, Cheffer, qui est en même temps le graveur du timbre, commet une erreur énorme, puisqu'il inscrit sur le timbre "Discours SUR la méthode". Chose incroyable, personne ne s'aperçut de cette bourde avant que le timbre ne soit mis en vente !

Bien entendu, quand le timbre paraît, le 24 mai, La Poste constate son erreur. Elle décide alors d'émettre un nouveau timbre, le 10 juin, absolument identique au premier, sauf que cette fois le texte porte le bon titre "Discours de la Méthode". Le "Discours de la Méthode" fera l'objet d'un tirage presque identique (4,5 millions d'exemplaires, alors que le "Discours sur la Méthode" avait été tiré à 5 millions d'exemplaires), de façon à éviter toute spéculation.

Aujourd'hui, les deux timbres cotent le même prix oblitéré (9 F à l'Yvert 95). En revanche, en neuf, le "Discours sur la Méthode" vaut trois fois moins que le "Discours de la Méthode" (25 F contre 70).



LE TIMBRE QUIZZ

Voici cinq timbres français, représentant cinq personnages célèbres. Prenez la première lettre du nom du 1er, la 2ème du nom du 2ème, et ainsi de suite. En mélangeant les cinq lettres ainsi obtenues, vous obtiendrez le nom d'un célèbre acteur de cinéma.

(Réponse page 20)



LE SALON DU TIMBRE : ENFIN DU NEUF !

Impressions en demi-teinte pour l'évènement philatélique de l'année, le Premier Salon Européen des Loisirs du Timbre. L'initiative était originale, mais le résultat un peu décevant.

Que l'on ne s'y trompe pas : le collectionneur chevronné n'avait rien à apprendre au Salon du Timbre, qui s'est tenu du 15 au 25 octobre dernier à Paris. Mais le Salon, nous l'avions bien précisé avant, ne lui était pas destiné. Le public visé était tous ces gens, jeunes et moins jeunes, que l'univers du timbre fascine mais qui n'ont pas encore osé faire le pas pour y entrer pleinement.

De ce point de vue, le Salon présentait de multiples nouveautés, certaines sans grand intérêt sous leur nom pompeux ("la chambre des échos" : des haut-parleurs diffusent des commentaires de philatélistes sur leur passion, soit un brouhaha incompréhensible), d'autres très attractives pour le néophyte de par leur interactivité. Deux d'entre elles ont semblé constituer le cœur du Salon : le timbre polyglotte (sur un grand écran disposé devant une dizaine de tablettes munies de boutons, des timbres défilent, accompagnés d'une liste de pays : le visiteur est invité à sélectionner sur son clavier le pays d'origine du timbre), et l'animation "à classer - à jeter" (entre un classeur de 5 mètres de haut et une corbeille à papier de même taille, un écran géant fait défiler des timbres plus ou moins abîmés, en posant à chaque fois la question "à classer ou à jeter ?", puis apportant une réponse argumentée).

Pour le reste, la présentation horizontale de timbres sous verre, par thème (les handicaps physiques, par exemple) ou leur présentation verticale autour d'une représentation grandeur nature de leur sujet (les transports : une antique Citroën; les personnages célèbres : un buste de Pasteur; la nature : un élevage de fourmis; etc...) apparaissaient un peu statiques. D'autant plus que le parcours initiatique, depuis le mur "mille milliards de timbres" jusqu'au "passage universel", juste avant "l'espace des négociants", se trouvait plongé dans une obscurité plutôt gênante (On avait déjà connu ce genre d'idée ... lumineuse au Musée de La Poste, et cela n'aide pas, de l'avis de beaucoup, à mettre en valeur le timbre !)

Compte tenu des gigantesques moyens financiers mis en œuvre (on murmure la somme astronomique de 2,2 milliards de centimes !), on aurait aimé plus d'animations, plus d'engagement à participer pour le visiteur. Certes, l'idée de déverser sur des tables des milliers d'enveloppes permettant à chacun de fouiller était excellente. Mais il manquait à l'évidence un certain contact entre néophytes et initiés sur ce parcours. Certains animateurs jeunesse ont largement prouvé, que ce soit à Grenoble ou ailleurs qu'avec des moyens



beaucoup plus limités ils peuvent susciter bien plus de participation : dommage qu'ils n'aient pas été présents au rendez-vous (ou du moins insuffisamment), ils auraient sans doute eu des idées à exprimer pour bouleverser l'univers un peu sage du Salon.

Restait l'espace des négociants, où il valait mieux, au contraire des espaces précédents, être un amateur éclairé pour s'y retrouver dans la jungle des prix et des produits ! Le passeport philatélique du journal "Le Monde" a semblé faire un malheur, alors qu'il est permis de se demander à quoi cela peut-il servir de coller sur un même livret un timbre de chaque office postal européen participant au Salon et de le faire oblitérer ... Mais après tout, chacun est libre de collectionner comme il l'entend, et il n'est pas question de dénigrer ici ce genre d'amusement (la Gazette Philatélique s'est suffisamment élevée contre les ostracismes philatéliques en tous genres sans qu'elle les pratique elle-même !).

Quelques collections récemment primées étaient montrées au public, peut-être un peu trop "haut de gamme" puisque l'on pouvait notamment admirer une présentation de Roger Loillet sur le "20 centimes noir", premier timbre émis en France, garnie de lettres du 1^{er}, 2 et 3 janvier 1849... Pas franchement accessible ! De même, on peut se demander si les conférences données dans l'espace "animation" n'étaient pas un peu trop relevées pour le public visé par le Salon : entre "l'historique du premier timbre-poste français", les "franchises et contreséings" et "le siège de Paris", pour n'en citer que trois, il fallait avoir bien accrochée l'envie nouvelle de collectionner !

En échange du ticket d'entrée au Parc Floral, de charmantes hôtesses remettaient au visiteur le Guide du Salon. Préfacé par Pierre Perret, ce livret en couleurs d'une trentaine de pages recèle une

multitude d'informations pour le collectionneur débutant, à commencer par un petit lexique et un carnet d'adresses. La présentation, identique à celle des publications du Musée de La Poste, est en revanche beaucoup plus discutable, par son côté "fouillis", sinon ésotérique, et finalement gênante pour la lecture. La Gazette Philatélique a toutefois beaucoup apprécié dans cet ouvrage les sept malicieux portraits de collectionneurs (le cachottier, l'absolu, le multi-passionné, l'accumulateur, le cyclique, le convivial et le spéculateur). L'UPPTT était représentée dans ce livret parsemé de mini-interviews par deux de ses membres, qualifiés de "grands collectionneurs" : Michel Liflard et Pierre Fallot. Le premier déclare : "il y a de multiples façons de considérer les timbres : sous leur angle artistique, sous celui du message qu'ils nous transmettent ou de son rôle dans l'histoire. Ou encore sous leur aspect purement philatélique. Il y en a bien d'autres encore. Un timbre, c'est un univers en réduction." Le second commente : "entre collectionneurs, on parle de timbres, mais surtout de toutes ces connaissances acquises autour de lui, nous avons chacun notre spécialité. Elle donne un intérêt supplémentaire à nos voyages : nous avons toujours des recherches ou des vérifications à faire. Nous sommes toujours en quête." A noter aussi l'excellente performance de notre ami et collaborateur Jean-Paul Lefièvre, grand vainqueur (devant quatre autres candidats chevronnés) du jeu animé par Julien Lepers, le samedi 15, sur le principe de "Questions pour un Champion".

Côté nouveautés, le Guide du Salon contenait une simple carte postale, et l'imprimerie de Périgueux délivrait une vignette sans valeur d'affranchissement. L'on était donc loin du foisonnement de PhilexFrance 89 (cartes électroniques, carnets, épreuve en noir et blanc du bloc, oblitérations renouvelées chaque jour, LISA...). Toute comparaison avec cette inoubliable exposition joue fatalement en défaveur du Salon. Mais les buts étaient différents ! Le Salon fut et demeurera une grande première, un essai grandeur nature d'une initiation à la collection du timbre.

Et cela, on en redemande !

F.M.

Le bloc-feuillet ici représenté devait illustrer la couverture de la précédente Gazette Philatélique (n° 57). Une malheureuse confusion l'a remplacé au dernier moment par le "logo" du Salon.

La rédaction de la Gazette présente ses excuses à l'ensemble de ses lecteurs.

UN SECRET DEVOILE !

Dans l'un des pavillons situé à l'entrée du Salon, à côté du graveur en démonstration, et de feuilles de timbres non dentelés en rouleaux de plusieurs mètres (qui ont du faire saliver des milliers de philatélistes !), un panneau explicatif révélait la composition de la Commission des Programmes Philatéliques.

Cette Commission, qui examine les quelque 7 à 800 demandes de timbres annuelles, propose chaque année au Ministre une liste de timbres à

émettre, liste que le Ministre se contente souvent d'entériner. Jusqu'à présent, la composition de la Commission était pratiquement classée "Secret Défense". La Poste prétextant le risque de pressions sur les membres de cette Commission pour le choix des timbres.

Elle se compose donc des membres suivants :

- quatre représentants de La Poste ;
- quatre représentants du Ministère de la Culture ;
- un représentant de la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises ;
- un représentant du Commissariat à la Jeunesse de la Fédération ;

- un représentant du négoce philatélique ;
 - un représentant de la presse philatélique ;
 - un représentant de la Fédération des Associations des PTT pour la Recherche Historique ;
 - deux représentants des artistes dessinateurs et graveurs de timbres ;
 - un représentant des clients de La Poste.
- Rendons grâce au Salon de nous avoir appris quels étaient les mystérieux participants à cette Commission secrète (même si bien des mystères demeurent, à commencer par ce représentant des clients de La Poste... !)

BIBLIOTHEQUE DES PTT : CESSATION D'ABONNEMENT A LA GAZETTE

Recette : prenez un sondage (!) effectué auprès de bibliothécaires et une pincée de contraintes budgétaires, et vous pourrez ainsi justifier la cessation de l'abonnement (en 1995) à la Gazette Philatélique, dont vous apprenez au passage qu'il a été souscrit en 1994 "à titre exceptionnel" ... Merci, c'est trop ! Il ne fallait pas !

Nos collègues d'autres associations ont plus de chance, à moins qu'ils ne soient pas concernés par les contraintes évoquées, ce qui m'étonnerait. En tout cas, leurs abonnements sont maintenus.

Qu'il me soit permis de rappeler ici bien humblement (politesse oblige) que la vente du timbre-poste demeure notre seul monopole, et que seules les associations de philatélistes assurent auprès du public - et des postiers - la formation et l'information permanente nécessaire aux collectionneurs. L'UPPTT a pour sa part contribué à cet effort en organisant des stages de formation pour des guichetiers de points philatélie.

Ne continuons pas à maltraiter le collectionneur, c'est un de nos clients !

Martin, postier moyen.

CACHETS DE DIRECTION : DEUXIÈME LIVRAISON !

Suite à l'article paru dans la précédente Gazette sur les cachets grand format illustrés utilisés par les directions départementales de La Poste, notre ami Gérard Espagnet de Toulouse nous transmet copie de cachets en service dans quatre autres départements (doc. n° 1) : Charente, Maine-et-Loire, Mayenne et Seine-Maritime. A noter que ce dernier ne comporte pas l'indication de la ville où est implantée la Direction !



Doc. n° 1

Quant au Cantal, le cachet présenté dans la précédente Gazette, valable uniquement au cours de l'année 1989, a été remplacé depuis (doc. n° 2). Les cachets du Cantal et de la Mayenne se ressemblent comme des frères !

Merci également à Paulette Petit, de la bibliothèque PTT de Châteauroux, qui nous a de son côté transmis le cachet de la Mayenne. La chasse continue !



Doc. n° 2

AFFAIRE DE FAUX TIMBRES DANS L'AISNE

Une information de source sûre, et "exclusive Gazette" nous apprend que de gros dépôts de correspondances affranchies avec de faux timbres "Marianne de Briat - Timbre à validité permanente" ont été saisis à Soissons, après que les postiers de ce bureau aient averti leur direction départementale. L'affaire s'est déroulée avec la plus grande discrétion, et remonte à environ un an. C'est à la suite de la mise à jour de ce trafic sur une grande échelle que La Poste aurait décidé, au cours du premier trimestre 1994, de redonner une dentelure aux timbres à validité permanente.

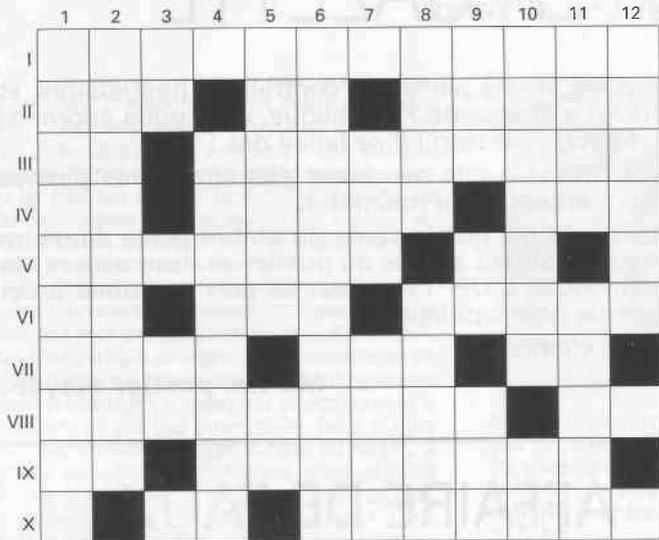
Comme nous l'explique notre informateur, "avec une paire de ciseaux et une bonne photocopieuse (il n'est même pas besoin de disposer d'une photocopieuse couleur : notre informateur nous a dévoilé un "truc" infailible que nous nous permettrons de ne pas divulguer...), n'importe qui pouvait réaliser ses propres timbres". Il s'est d'ailleurs livré à une malicieuse expérience, en envoyant par La Poste plusieurs dizaines de plis portant de faux timbres (document ci-dessous). C'est passé comme une lettre à La Poste ! Pourtant, le nom du destinataire ("M. Falsestamp") et son adresse ("rue I. Nivoirien") aurait pu mettre les postiers sur la piste.

... Bien sûr, exemple à ne pas suivre !



MOTS CROISES

par Jean-Paul LEFIEVRE



HORIZONTELEMENT

I. Timbre à date. II. Sur un timbre de Suède. Rapport de cercle. Annulé. III. Mesure chinoise. Feuille mince. IV. Article. Pour les femmes. Métro. V. Facilitent les taches. Service d'armée. VI. Grade à La Poste. Forment un cordon solide. Poussées à partir. VII. Rare quand elle est bêche. Vieille colère. Article arabe. VIII. Mis en cause. A la mode. IX. Vote ... au centre. Averties. X. Coutumes. Convenables.

VERTICALEMENT

1. Appréciée quand elle est bien montée. 2. Axent. 3. Personnel. Marque sur la gomme. 4. Feras des dents. 5. Faire suivre des lettres. Pronom. 6. Nous indiquent les différents tirages. 7. Article. Propre chez l'homme. 8. Rayons lumineux. Essaya. 9. Premiers éléments. Connus. Un hollandais. 10. Distribution du facteur. Conjonction. 11. Rivière de Bretagne. Lettre célèbre. 12. Pas simples du tout.

SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMERO

SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT :

HORIZONTELEMENT : I. Acore. Bleu. II. Nacelle. St. III. Spécialité. IV. Lest. Ger. V. Copiées. VI. Notions. Es. VII. Id. SNTP. VIII. Airs. Sagan. IX. Fiel. Céda. X. Aie. Ibères. XI. Dentelée. XII. Os. Anes. Né.

VERTICALEMENT : 1. Anse. Nia. Ado. 2. Cap. Codifiés. 3. Ocelot. Rien. 4. Récépissé. Ta. 5. Elision. Lien. 6. Latents. Blé. 7. Bel. Espacées. 8. IGS. Gère. 9. Este. Evadé. 10. Utérus. Nasse.

LA PAGE DES JEUNES : SOLUTIONS

- Le timbre mystérieux : il s'agit d'un timbre des îles Féroé. Situées au centre d'un triangle entre l'Islande, la Norvège et la Grande-Bretagne, ces îles disposent de leurs propres timbres depuis 1975. C'est un territoire autonome rattaché au Danemark.

- Le timbre caché : il s'agit d'Hector Berlioz, qui est généralement considéré comme le plus grand compositeur de musique française du XIX^{ème} siècle. Il est notamment l'auteur de "la Symphonie Fantastique". La Poste de France a émis trois timbres sur ce musicien, en 1936, 1938 et 1983. C'est ce dernier qui est ici représenté (Vert n° 2281).

- Le timbre Quizz : avec les 5 lettres D de Dorjeles, O de Mourguet, E de Prèvert, L de Tailleferre et N d'Alain, on recompose le nom de Delon.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Cette revue vous a plu ? Alors, abonnez-vous, et faites abonner vos amis, en remplissant ou recopiant le bon ci-dessous :

NOM : Prénom :

Adresse :

Souhaite recevoir La Gazette Philatélique (cocher la case choisie) :

un an, 30 F deux ans, 60 F abonnement de soutien, 50 F (un an)

Date : Signature :

A retourner à Gazette Philatélique, BP 448, 37304 Joué les Tours cedex.

HOMMAGE A COLUCHE

Le groupe UPPTT Bas-Rhin a organisé les 19 et 20 novembre à Haguenau une exposition philatélique assortie d'un bureau temporaire consacrée à Coluche. 4 souvenirs ont été mis en vente : enveloppe illustrée et carte postale à 15 F pièce, encart philatélique à 30 F, entier Coluche à 12 F. Une partie des recettes sera reversée aux Restos du Coeur. Commandes à Martial Gerhardy, UPPTT, 12 B avenue Jean Jaurès, 67100 Strasbourg.

DU PATIN A REIMS

Pour le 20^{ème} anniversaire de l'association "Reims Patinage de Vitesse", l'UPPTT Champagne-Ardenne a réalisé le 6 novembre une exposition philatélique avec bureau temporaire. 2 souvenirs ont été réalisés : une enveloppe illustrée et une carte, au prix de 12 F pièce (20 F les 2). Commandes à Maurice Fontaine, UPPTT, 5 rue A. Walbaum, 51100 Reims.

LA SPLM RECRUTE

La Société Philatélique pour l'étude des postes locales du Maroc, regroupe les philatélistes spécialisés dans l'étude des timbres du Maroc, des postes locales marocaines et postes chérifiennes, et des cachets "Maghzen". Elle édite un bulletin trimestriel. Renseignements : SPLM, 206 Bd Péreire, 75017 Paris.

BIENVENUE A THOMAS !

La Gazette présente ses sincères félicitations à notre ami Alain Fauché, responsable national télécartes à l'UPPTT, qui est devenu grand-père d'un petit Thomas le 14 octobre dernier.



SCENARIO et DESSIN : DAUGA .



Rappel : la carte postale de Phil est en vente au prix de 5 F pièce auprès de Xavier Dauga, 5 rue Edouard Bosc, 33130 Bègles.

LES PENSEES DU JOYEUX HURON ... OU LA PHILATELIE PAR L'ABSURDE !

- Après le timbre consacré à Yvonne Printemps, il serait question d'émettre un jour prochain un timbre consacré au catalogue ... Yvert.
- Supérieur : au-dessus de la normale, nous dit le dictionnaire. Comment dans ce cas doit-on comprendre le timbre "Ecole Normale Supérieure" ?
- Les timbres préoblitérés consacrés aux feuilles d'arbre (houx, marronnier, platane et chêne) ne sont vendus que par quantité multiple de 100. En d'autres termes, ils ne sont vendus ... qu'à la feuille !
- Les opinions divergent sur le timbre Georges Simenon : les timbres belge et suisse sont-ils vendus aussi en France ? Mais si ! Meuh non ! Mais si ! Meuh non !

• EXPO "ST EX" A LYON

Le groupe Rhône-Alpes a participé à l'exposition photographique, iconographique et philatélique "Sur les traces de Saint-Exupéry" qui s'est tenue à l'aéroport de Lyon-Bron les 1er et 2 octobre dernier. Un bureau temporaire a eu lieu et des souvenirs ont été édités : une carte postale à 12 F, un aérogramme à 15 F. Commandes auprès de Fernand Jallabert, 427 cours Emile Zola, 69100 Villeurbanne.

• LIBERATION EN LORRAINE

Pour le 50ème anniversaire de la libération de la ville de Tomblaine, l'UPPTT Lorraine a organisé une exposition philatélique avec bureau temporaire les 17 et 18 septembre. Les collections d'Albert Lasserre et de Michel Liffard ont été présentées au public, et ont reçu un chaleureux accueil. Renseignements : Pierre Horny, La Poste, 88700 Rambervillers.

• CLAUDE MANEAU SE DISTINGUE

Après "JourPost 94" il y a un an, le secrétaire général adjoint de l'UPPTT a fait l'objet d'une page dans "Forum", le magazine national de La Poste, en juillet. L'on y apprend que Claude est un grand spécialiste des marques de Côte d'Or et

qu'un bon philatéliste doit "être capable de gérer un désordre organisé". Souhaitons que cette gloire nouvelle donne envie à notre ami Claude de faire profiter les lecteurs de la Gazette de ses connaissances !

• FLAMME A COSNE

Notre ami Gérard Chabin nous informe de l'émission le 24 septembre d'une flamme temporaire sur le thème "20ème anniversaire du jumelage" à Cosne-sur-Loire. Edition d'une enveloppe et d'une carte postale "1er Jour", à 15 F pièce, à commander à Gérard Chabin, La Poste, 58440 Myennes.

• LIBERATION DE PARIS

L'UPPTT a réuni les 5 oblitérations temporaires ou flammes utilisées en août à Paris pour le 50ème anniversaire de la libération de la capitale, ainsi que l'enveloppe 1er Jour du timbre émis par Wallis et Futuna à cette occasion. Le jeu de 6 enveloppes est proposé au prix de 120 F : UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris, ou par minitel 3614 code Tatou puis Phibal.

• LIVRET DE BORD DU BATEAU

Le secrétariat national de l'UPPTT signale qu'il dispose encore de quelques exemplaires du livret

de bord philatélique du bateau "La Poste", suite à des commandes annulées. Rappelons que ce livret, au prix de 150 F, contient toutes les oblitérations utilisées sur le parcours du bateau dans la Whitbread. Commandes : UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris, ou par minitel 3614 code Tatou puis Phibal.

• CONGRES A BLAGNAC

C'est l'UPPTT Midi-Pyrénées qui a organisé les 8 et 9 octobre le 25ème congrès des sociétés philatéliques de Midi-Pyrénées, à Blagnac. L'exposition philatélique de niveau régional était assortie d'un bureau temporaire avec édition d'un souvenir à 15 F. Commandes : Michel Escarigouelle, 13 rue de la Chalosse, 31490 Leguevin.

• TÉLÉTHON A TOULOUSE

Dans le cadre du Téléthon 94 et avec le concours du groupement postal Aviation-Gascogne, l'UPPTT Midi-Pyrénées a organisé les 2 et 3 décembre au stade ASPTT une exposition philatélique avec bureau temporaire et cachet spécial. Une enveloppe illustrée souvenir a été éditée, vendue 10 F au profit du Téléthon. Commande : Michel Escarigouelle, 13 rue de la Chalosse, 31490 Leguevin.

YVERT : LA 99^{ème} ANNEE

Les éditions Yvert et Tellier ont sorti début septembre pour la 99^{ème} fois leur célèbre catalogue, qui se vend chaque année à près de 200 000 exemplaires. L'édition consacrée à la France et à Monaco se partage en deux tomes (tome 1 et 1 bis). Le 1^{er} tome, qui compte à lui seul plus de 350 pages, propose une étude signée Jean-François Brun sur les "20 centimes bleus non dentelés de l'Empire". Peu de hausses en général, mais une édition qu'on peut qualifier de "bon crû", en attendant les surprises annoncées par l'imprimeur amiénois pour le centenaire de l'Yvert !

PETITES ANNONCES

- Propose sur le thème "Vigne-Vin" cachets temporaires, Daguins, EMA, entiers, flammes, cartes, timbres divers, + enveloppes 1^{er} Jour CEF sur soie années 1976-82 avec albums. Bas prix. Daniel Secher, 8 allée des Missionnaires, 78330 Fontenay-le-Fleury.
- Vends enveloppes 1^{er} Jour éditées par "Postiers Philatélistes - Marcophilie" France jusqu'en 1979; La Réunion jusqu'en 1974 + 1^{ères} liaisons aériennes années 50 à 60. Claude Belrepayre, 45 Bd Réaumur, 85000 la Roche-sur-Yon.
- Vends timbres étranger oblitérés par lots, demander votre pays ! Recherche pin's Police-Gendarmerie, et vend pin's tous thèmes, Jean-Pierre Boutheyre, 52 rue de l'Armoise, 95490 Vauréal, tél : (1) 34 21 05 37.
- Cherche collectionneurs de télécartes illustrées (utilisées ou NSB) de France ou de Monaco pour faire des échanges. François Beaumont, 121 avenue de la République, 94320 Thiais.
- Recherche toutes cartes postales sur Ramonchamp, Vosges (88), même cartes fantaisie, ainsi que sur Chapaize, S. et L (71). Jean Denis, 34 rue des Champs de l'Epine, 88160 Ramonchamp.
- Liquide stock de plusieurs milliers d'oblitérations militaires ainsi que de nombreux thèmes, contre télé-

- cartes du monde. Michel Carbon-Boucaud, 34 rue des Prés, Esc. 1, 94400 Vitry.
- Recherche timbres perforés (France-Colonies) détachés et sur documents. Achète, échange. Pierre Giraudel, 17 rue de la Pommeraie, 24100 Bergerac.
- Recherche CPA bonnes et T.B. des 25 et 70 + sur la poste et le pain d'épices + cachets points philatéliques, corresp : Stalags, Oflags, Fronts Stalags, disciplinaires guerre 39-45 dans les 2 sens. Robert Tupin, 2 rue F. Charrière, 25000 Besançon.
- Echange timbres oblitérés, enveloppes 1^{er} Jour, CM, cachets de bateaux, France, Monaco, Polynésie, St-Pierre et Miquelon, écrire à : Christian Migliaccio, BP 11, 83340 Le Thoronet. Une réponse + petit cadeau philatélique seront envoyés à qui joindra à sa demande une enveloppe timbrée.
- Vends enveloppes ferroviaires monde entier. Michel Perruzi, "Les Rubattiers", Loisieux, 73170 Yenne, tél : 79 65 92 34.
- Recherche cartes postales anciennes de Chalais et Bardenac (Charente). Réponse assurée. Ecrire : Robert Lisoir, 21 bis rue Notre-Dame des Champs, 91100 Corbeil-Essonnes.
- Vends par lot de 100 flammes tous départements 150 F le lot. Bruno Carra, 7 rue des Eucalyptus, 66240 St Estève.

- Recherche marques et cachets d'entrée en France - Provenances d'Europe (Catalogue Noel). Alfred Frantz, 4 rue des Bonnes Gens, Appt 307, 67000 Strasbourg.
- Recherche tous documents sauf SPAL sur Postes privées villes allemandes y compris Alsace-Lorraine période 1870-1900. Faire offre à Gérard Morizot, 83 rue du Nord, 50560 Gouville sur Mer, tél 33 45 98 67.
- Cherche CPA de 21 Coulmier le Sec et 89 Gurgy, Villiers les Hauts, Yrouerre, Nuits sur Armançon ou Nuits sous Ravières. Mario Kolodziejcki, La Poste, 89700 Tonnerre.
- Recherche cartes postales anciennes de Thièvres (Pas-de-Calais et Somme). Eric Lebas, 19 allée des Ecoureuls, 62360 Hesdin l'Abbé, tel 21 33 70 29.
- Retraité des PTT vend divers documents philatéliques avec cachets Assemblée consultative provisoire et Comité de la Libération, Alger. Albert Vidal, Bt E 6 La Rouvière, 83 Bd du Redon, 13009 Marseille.
- Recherche correspondants. Echange billets et pièces, cartes postales, livres, magazines. Ecrire en russe ou en anglais. Véronica Balitskaya, Flat 73, 36 Krygina St, Vladivostok, Primorsk kray, 690065 Russie.
- Cherche objets facteurs, plaques, boutons d'uniformes, cachets, objets postaux, plaques de métiers, boutons anciens civils, militaires, etc. Serge Servauot, 4 allée des Chardonnerets, 51170 Fismes.
- Lot France neuf 50 timbres - Prix réduit. Pochette 70 timbres oblitérés France 30 F. Echange possible avant 1960 Frc Mco UF. Claude Brunet, 16 rue Parfait, 62840 Laventie.
- Particulier recherche n° 159 France + Préo 51 obl. en bottes de 100. Faire offre chiffrée, SVP. René Régnier, 295 rue de Charenton, 75012 Paris.
- Recherche correspondants français et de la documentation philatélique. Raphaël M. Drovov, Cancro Central, Cuenca Azuy, Ecuador (Equateur).
- Echanges : All. DDR-RFA-Andorre N. ou O. cote/cote Yvert contre France. Roger Godeau, 3 Lot Beauséjour, 42170 St Just St Rambert.
- I offer stamps of Poland, ex-USSR and local provisorien-surcharges for new issues France and money. Reply assured. Zdzislaw Duczek, PO Box 20, 08-100 Siedlce 1, Poland (Pologne).
- Je cherche des philatélistes intéressés par la philatélie algérienne, dans un but d'échange. Yacine Rahmani, 9 bis av. Loubet, 31000 Oran, Algérie.
- Echange et vends les enveloppes, cartes postales et timbres de Kazakhstan et autres pays de l'ex-USSR. S.P. Skorobogatov, "Vostok 3", Dom 13, Kv 190, 470077 Karaganda-77, Kazakhstan.

PETITES ANNONCES

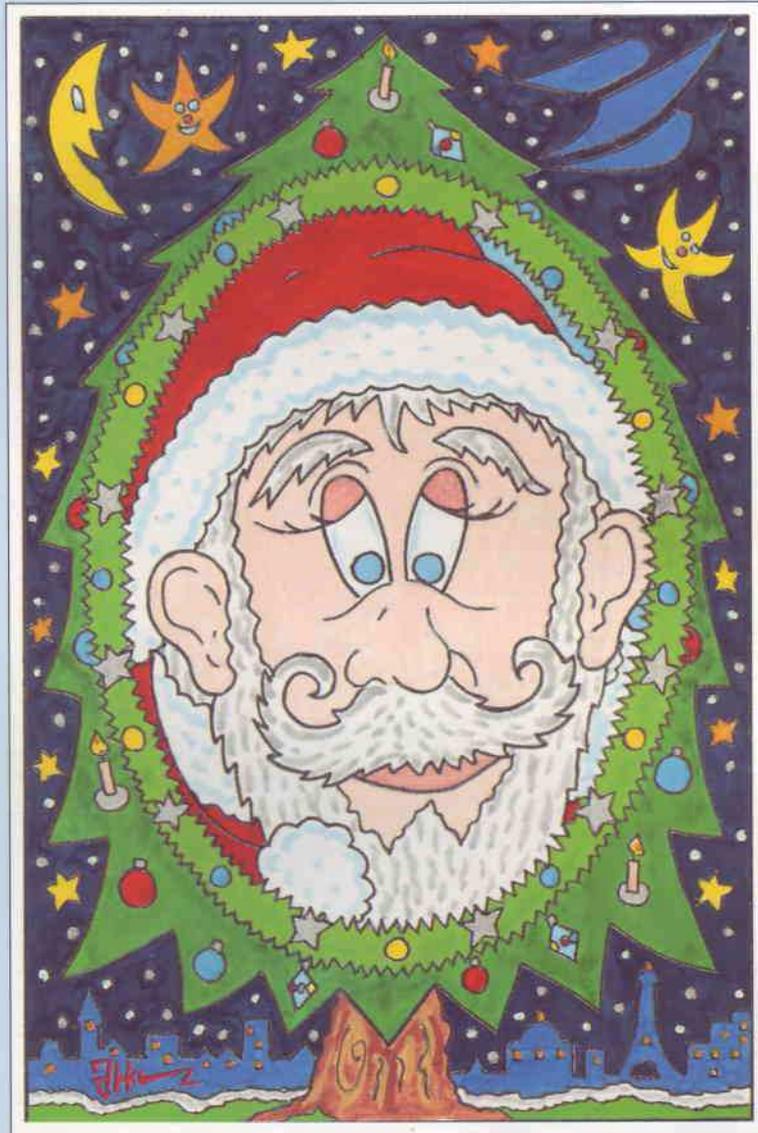
Les petites annonces de la Gazette sont **gratuites**. Indiquez ci-dessous le texte de votre annonce et vos coordonnées, et expédiez le tout avant le 31 janvier à : Gazette Philatélique, BP 448, 37304 Joué les Tours cedex.

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

N° UPPTT : _____





Carte postale éditée par le service cartophilie de l'UPPTT (voir page 3).